le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - française de l'Alberta

10¢

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No. 16 — Mercredi le 5 mars 1969

Une autre réunion annuelle: celle de la Régionale Edmonton

Les semaines se suivent et se ressemblent depuis quelque temps... puisque c'est le temps de la tenue d'Assemblées annuelles parmi nos régionales de l'A.-C.F.A. La dernière a été celle de la Régionale d'Edmonton, tenue vendredi soir dernier à l'auditorium de l'O.N.F.

Par rapport aux assemblées du même genre tenues récemment, celle d'Edmonton revêtait deux particularités: l'étude intensive d'une nouvelle et première constitution et la présentation d'un film sur les activités de la "Cabane à Sucre" au cours des dernières années.

Le projet de constitution présenté a subi force modifications au cours de l'étude qui a duré plus de deux heures; finalement une première ébauche a été acceptée et devra maintenant être soumise au Conseil général de l'A.C.F.A. provinciale.

Quant au film présenté, il s'agit de prises de vues faites par une station de télévision locale chaque année, avant ou au moment de la Cabane à Sucre. Le Dr Aimé Arès a eu la bonne idée de récupérer ces bouts de films annuels... avec le résultat concret que l'on a aujourd'hui des souvenirs exceptionnels des Cabanes passées.

Et il y a eu, bien sûr, au cours de cette même assemblée, présentation de rapports des divers comités. Nous vous en donnons un condensé ci-dessous.

Cabane à Sucre:

Ce comité, sous l'habile direction de M. Eugène Trottier a connu un succès éclatant. Une foule nombreuse de plus de 2,000 personnes passa aux entrées du Collège St-Jean pour prendre part à la fameuse fête annuelle. Le souper fut servi; il y eut jeux pour enfants et adultes et danse, le soir, organisée au gymnase du Collège par le groupe Action 68. Il y eut aussi présentation de films de l'O.N.F. Grosso modo, le bilan de la Cabane à Sucre 68 fut le suivant: Revenus de $4,040.49 et dépenses de $3,145.32 pour un profit net de $895.17.

Une autre activité que l'on espère devenir annuelle: le Bal de l'Epluchette. Ce comité fut organisé par M. Jacques Leclair et le bal eut lieu le 19 octobre à la salle Tonquin de l'hôtel Macdonald. Environ 400 personnes y participèrent et ce fut un magnifique succès d'ensemble canadien-français; Me Lucien Maynard reçut la décoration de l'Ordre de la Fidélité française et deux bourses de $50.00 chacune furent présentées à Mlle Louise Champagne et M. Marcel Tremblay, de l'Académie et du Collège respectivement. L'organisation s'est soldée par un léger déficit de $29.07, résultat de dépenses inattendues.

Comme autres activités au cours de l'année dernière, mentionnons quelques comités de la Régionale Edmonton: celui de la Constitution qui avait préparé le document qui fut étudié et revu vendredi soir, celui des bourses dont le travail fut couronné au cours de l'Epluchette. Il y eut aussi un Comité d'enquêtes, originellement formé pour étudier l'achat d'un terrain au sud de la ville. Le mandat de ce comité a ensuite été étendu pour couvrir tous les aspects passés et futurs de la Régionale; un rapport préliminaire doit être présenté au printemps de 1969.

Mentionnons encore le travail qu'effectuent les comités de recrutement, le comité féminin et le comité des Jeunes, qui sont tous trois très actifs.

En terminant la lecture de son rapport, le président Jacques Leclair remercia son Exécutif, de même que les membres de son Conseil de direction et toutes les personnes associées de près ou de loin avec les organisations tenues au cours de l'année; il souhaita enfin que 1969 soit une année aussi bonne, sinon meilleure, que le fut 1968.

Formidable!

C'est le mot qu'avaient à la bouche tous ceux qui ont assisté, samedi soir dernier, au deuxième "Choeur à Coeur" du Mouvement A Coeur Joie d'Edmonton; et ces personnes étaient nombreuses puisque le théâtre du Students' Union Bldg. était presque complètement plein.

D'autant plus formidable, ce succès, que le mouvement est encore très jeune dans notre milieu... à peine trois ans; c'est dire en même temps tout le potentiel, toutes les promesses d'avenir qu'il peut offrir.

Comme le disait au début l'un des trois directeurs des chorales participantes, M. Albert LaFrance, ces rallye-chorales ne sont pas à proprement parler des concerts. Ce sont plutôt des rencontres, des échanges, entre chorales et choristes d'abord, puis avec le public qui est invité à participer activement lui aussi. Cette formule de fraternité musicale est à la base même d'A Coeur Joie et compte sans doute beaucoup dans ses succès.

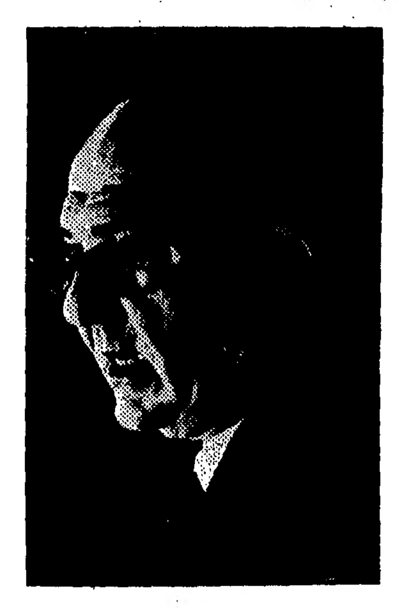
Les chorales participantes samedi étaient les suivantes: Collège St-Jean, sous la direction de M. Albert LaFrance; Les 67 de Bonnyville sous la direction de M. Armand Laing et Les Chantamis d'Edmonton sous la direction de M. Léonard Rousseau.

Comme l'on nous avait prévenu, il ne s'agissait pas d'un concert de chant choral; le fait est que les trois choeurs qui chantaient le soir ne s'étaient rencontrés pour la première fois qu'au cours de l'après-midi... donc une seule pratique en commun. Seul véritable trait d'union entre elles: l'étude d'un même répertoire de pièces, ou à peu près.

Nous aurions mauvaise grâce, en pareilles circonstances, de vouloir critiquer qui que ce soit; au contraire, c'est de louanges qu'il faut couvrir les membres d'A Coeur Joie, et surtout les directeurs des chorales qui font un excellent travail.

Nonobstant ce fait, et sachant parfaitement qu'il est difficile de demander mieux dans les circonstances... nous croyons cependant qu'il est un point que l'on aurait avantage à corriger pour les années à venir: les "trous" que représentent chaque changement de directeur au cours de la soirée et qui confèrent à l'ensemble du spectacle une impression statique qui s'allie mal au dynamisme d'A Coeur Joie; l'on préfèrerait de beaucoup - et il nous semble que ce serait plus conforme à ce même dynamisme - un feu roulant d'action... sans beaucoup d'interruption.

Mise à part cette réserve, nous redisons que Choeur à Coeur II a été formidable... Espérons qu'A Coeur Joie continue de progresser chez nous et qu'un prochain rallye-chorales comporte le double de chorales participantes, au moins.



Le Premier ministre israélien Levi Eshkol est décédé la semaine dernière à l'âge de 74 ans d'une crise cardiaque. Il avait été, comme il le disait lui-même, "pionnier de son pays, une fourche dans une main et une arme dans l'autre".

Quelques notes biographiques sur le nouvel évêque de St-Paul

Mgr Edouard Gagnon, p.s.s., nommé évêque de St-Paul le 22 février dernier, est natif de Port Daniel, diocèse de Gaspé, le 15 janvier 1918. C'est là qu'il fut baptisé en l'église paroissiale de N.-D.-du-Mont-Carmel.

Tout jeune, il déménagea à Montréal en compagnie de sa famille. Membre d'une famille de neuf enfants, il a grandi dans une atmosphère profondément chrétienne où les prières familiales quotidiennes et la lecture de la Bible étaient d'usage. Le père étant journalier, la condition de vie familiale était sobre et le milieu où grandit Mgr Gagnon comportait un élément d'émigrants italiens ce qui lui permit, dans sa jeunesse, d'apprendre cette langue.

Il reçut son instruction primaire à l'école publique et poursuivit ses études secondaires au Collège de l'Assomption, où il obtint son baccalauréat. Optant pour la prêtrise, il entra ensuite au Grand Séminaire de Montréal, dirigé par les Sulpiciens. Elève très brillant, il termina ses études théologiques à l'âge de 22 ans; sa maturité de caractère lui valut l'autorisation d'être ordonné à un âge inférieur à la li-

(suite à la page 16)



Le nouvel évêque de St-Paul, Mgr Edouard Gagnon, dont le sacre aura lieu à St-Paul le 25 mars prochain par le Délégué Apostolique au Canada, S. Exc. Mgr Emmanuele Clarizzio.

Les Postes deviendraient compagnie de la Couronne

MONTREAL. - Le ministre des Postes M. Eric Kierans a déclaré qu'il espérait réussir à réorganiser le service des Postes et le rendre plus efficace afin de le transformer plus tard en une compagnie de la Couronne.

M. Kierans a déclaré que l'idée de transformer les Postes en une compagnie de la Couronne n'avait pas encore été présentée au Cabinet, que les membres sachent "que je suis en faveur de cette solution".

M. Kierans a tenu une courte conférence de presse alors qu'il a visité le bureau principal de la métropole. Des employés croient que les changements sont apportés trop rapidement a dit le ministre qui a expliqué qu'avec les nouveaux taux du courrier, il espérait combler un déficit de $100,000,000 et qu'il en restait un de $40,000,000 à combler avant que les Postes fassent leurs frais.

En imposant le nouveau régime de travail des facteurs, le ministère réalisera une économie d'environ $3,000,000. M. Kierans a admis que l'ancien régime, où le facteur retournait faire un tri au bureau de poste après le dîner, permettait à chaque facteur de distribuer une vingtaine de lettre de plus par jour, mais que ce régime n'était pas économique.

Les principaux points du budget provincial

* Augmentation de 5% de l'impôt personnel à compter du 1er juillet.
* Augmentation de 1% de l'impôt des corporations, également au 1er juillet.
* Augmentation de la taxe sur les tabacs, variant de 16 à 20% d'ici le 1er août.
* Disparition de la taxe de 3 cents le gallon imposée l'an dernier aux fermiers pour l'essence consommée par leurs machines aratoires.
* Total des dépenses: $979,312,000; total des revenus: $945,199,-000. Déficit prévu: $34,113,000.
* Un accroissement de dépenses d'environ 10% en comparaison de l'an dernier.
* Un accroissement de revenus d'environ 15% en comparaison de l'an dernier dont $22.5 millions découlant des nouvelles taxes.

Le Ministre des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

SOMMAIRE

A votre service ---------- 11
Bandes illustrées ---------- 11
Billet du Père Legault ----- 5
Bonne Fête ---------- 6
C'est la Loi! ---------- 6
Courriers ---------- 7
Editorial ---------- 4
Feuilleton ---------- 14
Horoscope ---------- 15
Jeux ---------- 15
Mots croisés ---------- 15
Section féminine -------- 12-13
Tuyaux sur l'impôt ------ 14

Films français à la Bibliothèque municipale

Le programme du 10 mars prochain, présenté conjointement par la Bibliothèque municipale et le bureau local de l'Office National du Film, comportera quatre films: "A l'eau!" - "Bois-Francs" - "Ville-Marie" et "Arctique: voie ouverte".

"A l'eau" est un court métrage de 8 minutes réalisé par William Canning. Ce petit film plein de couleur et de mouvement n'est ni plus ni moins qu'une invitation alléchante à se jeter à l'eau à corps perdu. Mais attention! L'eau est exigeante et exige une parfaite maîtrise de soi... d'où l'immense bienfait des sports nautiques pour la santé physique et mentale.

"Bois-Francs", d'une durée de 26 minutes et réalisé par Marcel Carrière est d'un tout autre genre. C'est un film au programme chargé qui veut nous situer géographiquement la région des Bois-Francs, en illustrer la topographie, visiter ses villes, faire le tour de ses industries, relever les grandes lignes de son histoire et jeter un coup d'oeil sur sa population. Programme ambitieux... mais couvert à fond par des images perspicaces et un commentaire très bien documenté.

Avec "Ville-Marie", le réalisateur Denys Arcand nous entraîne durant 27 minutes au temps des grandes oeuvres: celles de Jeanne-Mance, Marguerite Bourgeoys et autres âmes d'élite et nous montre les difficultés qu'ont dû surmonter les Montréalistes, comme ils se nommaient eux-mêmes, aux premières heures de la colonie.

Et avec "Arctique: voie ouverte", David Bairstow met le Grand-nord sous nos yeux. Ce ne sont plus quelques igloos isolés dans la toundra, mais des villes prospères et pourvues de toutes les commodités modernes qui jalonnent maintenant les immenses territoires du nord canadien. Rendre l'Arctique accessible à la civilisation, se faire un allié de difficiles conditions naturelles, voilà qui a nécessité d'immenses ressources humaines, financières et techniques.

La Monnaie canadienne deviendra bientôt une société de la Couronne

OTTAWA - La Monnaie royale canadienne, constituée en 1931 comme division du ministère des Finances, est sur le point de devenir une société de la Couronne afin d'avoir plus de flexibilité vis-à-vis de ses besoins d'expansion.

Une nouvelle affinerie sera construite dans la région d'Ottawa et sera parachevée au début des années 1970. Elle coûtera de $25 à $30 millions.

L'immeuble qui loge présentement l'Hôtel des monnaies, une espèce de forteresse surplombant la rivière Outaouais, est devenu trop petit, et une succursale de l'affinerie a été établie récemment à Hull.

Lorsqu'elle sera devenue société de la couronne, la Monnaie sera régie par un conseil d'administration composé de sept membres et dont le président sera un membre de la fonction publique nommé par le gouvernement. Deux autres directeurs seront fonctionnaires. Trois autres ne le seront pas. Le septième membre sera le régisseur de la Monnaie.

Le titre de Monnaie royale canadienne sera conservé. Cela remonte à l'époque où le Canada ne faisait pas encore frapper sa propre monnaie, et que la Monnaie d'Ottawa était une succursale de la Monnaie royale d'Angleterre. Aujourd'hui, l'affinerie canadienne frappe de la monnaie et des médailles pour d'autres pays également, et elle doit accroître son commerce avec l'extérieur aussitôt que seront parachevés les projets d'agrandissement.

La Monnaie fera rapport au Parlement par la voix du ministre de l'Approvisionnement, M. Don Jamieson.

La jeunesse

Le conflit des générations deviendra beaucoup plus grave

NATIONS UNIES - Avant la fin de la présente décennie, le conflit de générations "prendra des proportions jamais imaginées" et la jeunesse commencera à jouer un rôle dominant dans le monde. C'est ce que prévoit une étude des Nations unise.

C'est la première fois que les Nations unies procèdent à une revue détaillée des problèmes de la jeunesse. Le rapport doit être étudié par la commission de l'ONU sur le développement social.

Beaucoup de jeunes d'aujourd'hui, explique le rapport ont adopté un comportement antisocial par frustration, mais en général, la jeunesse veut participer au développement national.

"Ce qui apparaît comme un problème peut être un vrai potentiel de développement", souligne le document.

La jeunesse, c'est-à-dire aux termes du rapport la population qui a de 12 à 25 ans, a dépassé le cap des 500,000,000 d'âmes. Avec le taux actuel d'accroissement, l'étude prévoit que ce chiffre aumentera de 150,000,000 pendant la prochaine décennie.

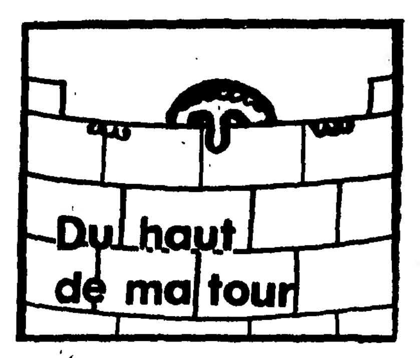
"Avec une population mondiale plus jeune, il n'est pas inconcevable que le monde se développe plus vite et aille plus loin que jamais auparavant. Nous avons déjà observé que cette nouvelle variété de population est prête au changement, ouverte aux idées neuves, disposée à faire des sacrifices et à prendre des risques", ajoutait le rapport.

Les développements des pays industriels et sous-développés feront bien de tenir compte de la jeunesse, souligne le rapport de l'ONU, pour poursuivre leurs programmes de développement économique et social. Les jeunes ne peuvent pas être traités comme "un groupe minoritaire".

Les révoltes croissantes des étudiants sont une preuve que la jeunesse désire de plus en plus participer, ajoutait le rapport qui citait une cinquantaine de pays où des manifestations se sont produites l'an dernier.

"La jeune génération semble avoir perdu confiance en la capacité de ses aînés de conduire ses affaires sans l'aide et l'organisation des jeunes qui croient leurs opinions dignes d'étude", ajoutait le document.

Surtout dans les pays sous-développés, "la participation des jeunes représente d'abord une occasion politique unique de hisser le pays à des nouveaux paliers de réussite et de croissance nationale et ensuite la disparition d'une menace politique à ces gouvernements qui n'ont pas réussi à créer un lien avec la jeune génération", conclut le rapport de l'ONU.



Le nouveau super jet Boeing 747, qui va bientôt sortir, pèse 350 tonnes et il est environ deux fois plus gros que le plus gros avion à réaction actuel. L'appareil pourra transporter 375 passagers et plus, et son poste de pilotage est perché à la hauteur d'un troisième étage.

*****

Grâce à une méthode inédite de vaccination au pistolet, on peut maintenant immuniser les gens en masse et lutter plus efficacement contre les épidémies. Avec le nouvel appareil, on vaccine jusqu'à 1,000 personnes à l'heure, sans aiguille, sans égratignure et presque sans douleur.

*****

Un fabricant de savon du Japon vient d'avoir une idée de génie... Il a en effet mis sur le marché un pain de savon qui, en s'usant... révèle des dizaines de slogans publicitaires! Les Américains ne mettront pas beaucoup de temps à utiliser ce nouveau médium au grand maximum...

Le Vatican, important poste d'observation

TORONTO - M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures, a déclaré que l'établissement de relations diplomatiques avec le Vatican conférerait au Canada un important poste d'observation.

Parlant à une réunion des jeunesses libérales, M. Sharp a dit que l'échange de représentants diplomatiques avec le Vatican - éventualité que le premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau avait soulevée lors de sa visite le mois dernier au pape Paul VI - fournirait au Canada une excellente source d'informations.

Parmi les autres sujets débattus samedi, figurent le rôle du Canada dans les guerres du Vietnam et du Nigeria, ainsi que la reconnaissance de la Chine communiste.

Un petit groupe de manifestants a essayé, en vain, de désarçonner M. Sharp sur la question de la guerre du Vietnam. Parlant en leur nom, le Dr G. B. Tolantino a dit que le Canada agissait comme espion des Etats-Unis.

Mais M. Sharp a répliqué que le Canada est universellement reconnu comme pays neutre. Il a paré aux questions concernant les ventes d'armes aux Etats-Unis en disant que le Canada avait, avec les Etats-Unis, un accord de partage de la production, bien avant la guerre du Vietnam.



Ce n'est pas l'Hallowe'en... mais quand le soleil commence à se faire plus chaud et que la neige fond, c'est un bon signe que le printemps approche, n'est-ce pas, et ça vaut bien la peine de fêter un peu en endossant ses plus beaux atours pour une petite marche?

SOUMISSION DE MÉMOIRES

Le Comité chargé par le Ministère de l'Education de la Révision de la Loi scolaire demande que lui soient présentés par les personnes ou organismes intéressés de la province des Mémoires touchant les changements que l'on désire voir apportés à cette loi. Les Mémoires devront avoir été reçus au plus tard le 30 mars et adressés comme suit:

Comité de Révision de la Loi scolaire,
Ministère de l'Education,
EDMONTON, Alberta.



PROVINCE DE L'ALBERTA
MINISTERE DE L'EDUCATION





EDITORIAL

Il fallait en arriver là

L'éditorialiste du "Journal" a bien raison quand il écrit (samedi, 1er mars) que le dernier budget présenté en Chambre par le Trésorier provincial, M. A.O. Aalborg, représente un point tournant de la politique créditiste sur le mode de financement de la province.

Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes, jadis, quand les revenus de la province - particulièrement ceux du pétrole - suffisaient amplement et dépassaient même les prévisions budgétaires provinciales, permettant aussi l'accumulation d'un fonds de réserve. Au cours des dernières années, mais surtout cette année, nos gouvernants ont dû ré-ajuster leur tir, et c'est tant mieux.

Personne n'aura eu le sourire aux lèvres d'apprendre que son impôt personnel allait être haussé de 5%, et c'est normal. Mais les gouvernements, à tous les échelons d'ailleurs, se voient placés devant le même problème: plus de services à offrir ou maintenir et un manque chronique de revenus. Et c'est toujours, d'une façon ou de l'autre, le contribuable qui doit acquitter la facture.

Plus pour raisons de prestige qu'autrement, semble-t-il, le gouvernement créditiste de l'Alberta s'est refusé jusqu'à maintenant à l'imposition d'une taxe de vente provinciale. Il faudra cependant qu'il y vienne un jour et ce sera probablement à brève échéance. Pareille taxe est universelle et directement proportionnelle au pouvoir d'achat des citoyens, ceux qui ont plus de revenus consommant davantage, et elle nous semble beaucoup plus logique que la coutume de taxer à intermittence, les tabacs, les spiritueux, l'essence, etc. Si ces dernières taxes sont aussi nécessaires et normales, elles peuvent devenir fort outrageantes parce que nécessairement dirigée contre un secteur seulement de la population: fumeurs, consommateurs d'alcool, automobilistes, etc.

Dans tout ceci une chose demeure bien évidente; plus l'on désire de services, quels qu'ils soient, plus l'on doit s'attendre à verser des taxes aux gouvernements. Directement ou indirectement, c'est nous qui devont en payer le prix; et il ne saurait en être autrement.

Jean-Maurice OLIVIER

Les francophones restent rares parmi les fonctionnaires hauts salariés à Ottawa

OTTAWA - Parmi les fonctionnaires des ministères fédéraux, des agences fédérales et des sociétés de la Couronne qui gagnent $17,000 ou plus par année, les francophones restent rares.

C'est ce que montre un document déposé aux Communes en réponse à une série de questions posées en novembre par le député créditiste de Lotbinière, M. André Fortin.

Ce dernier avait demandé combien de fonctionnaires gagnant $17,000 ou plus aux ministères du commerce, de la finance, des pêcheries, au conseil du trésor, à la trésorerie, au Conseil national des recherches, à la commission canadienne des transports, à la société Polymer, à Air Canada et aux chemins de fer du Canadien National avaient comme langue maternelle le français, l'anglais ou une autre langue et combien d'entre eux étaient bilingues.

Chaque ministère, société ou agence a répondu à M. Yves Forest, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, M. Donald Macdonald, en donnant ou des chiffres ou des pourcentages.

Au ministère des pêcheries, qui comprend le conseil de recherches en pêcheries et la section des forêts, des 105 fonctionnaires gagnant plus de $17,000, seuls trois ont le français comme langue maternelle et huit sont bilingues.

Au ministère des finances, 32 fonctionnaires gagnent plus de $17,000, un a été élevé dans la langue française et huit sont bilingues.

Au ministère de l'industrie et du commerce, 106 gagnent $17,000 ou plus, neuf sont francophones, 29 bilingues.

A la trésorerie, 33 fonctionnaires gagnent $17,000 ou plus, quatre francophones, cinq bilingues.

A la société de la Couronne Polymer Corp, 95% des employés dans cette catégorie de salaire sont de langue anglaise, 2.5% de langue française et 25.6% bilingues.

Au CNR, autre compagnie de la Couronne, 24% des employés gagnant $17,000 ou plus sont bilingues, et 89.6% sont de langue anglaise.

Toutefois, dans la région administrative du St-Laurent, 69% des employés du CNR sont bilingues et 56% de ceux qui tombent dans la catégorie de salaire ouverte par les questions du député Fortin sont de langue française.

A Air Canada, 24.1% des employés de cette catégorie de salaire sont bilingues, 95.2% de langue anglaise.

La commission canadienne des transports, qui compte 39 employés gagnant plus de $17,000, déclare que 22 d'entre eux sont bilingues et neuf francophones.

Au Conseil national des recherches, des 229 employés dans cette catégorie, 190 sont anglophones, sept francophones et 52 bilingues.

Enfin, au conseil du trésor, 63 fonctionnaires dans cette catégorie de salaire, 12 sont bilingues, 55 anglophones et sept francophones.

Le ministère de l'Agriculture du Canada et le consommateur

L'année 1969 deviendra-t-elle l'année par excellence du consommateur? Le gouvernement et l'industrie sont très conscients du rôle important du consommateur sur le marché. De plus, Canadiens et Canadiennes sont désireux de se renseigner davantage sur l'achat judicieux des aliments.

A cet effet, durant l'année, le ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa, publie des communiqués de presse destinés particulièrement aux consommateurs afin de les conseiller adéquatement. Ces renseignements constituent le meilleur guide d'achat, lorsque les produits agricoles canadiens sont en saison et vendus à prix avantageux.

Depuis plusieurs années, les économistes ménagères de ce ministère répondent aux nombreuses demandes concernant l'achat, l'utilisation et la conservation des aliments canadiens. Ce service, aujourd'hui à la disposition du public, a été établi autrefois pour venir en aide aux maîtresses de maison qui étaient seules responsables de la mise en conserve des aliments. Le personnel des cuisines expérimentales d'Ottawa, sélectionne, expérimente et organise des dégustations afin de découvrir de nouvelles façons de promouvoir et de présenter les divers aliments canadiens.

Aujourd'hui, cette Section du ministère de l'Agriculture du Canada porte le nom de "Services consultatifs de l'alimentation". L'achat, le classement, la congélation, l'entreposage et la préparation des produits agricoles canadiens sont les sujets auxquels les économistes ménagères de ces Services continuent de répondre.

Ces personnes, par exemple, révèlent la signification du mot "Canada" qui apparaît sur l'étiquette des aliments. "Canada" veut dire que le produit répond aux normes de qualité et de catégorie exigées par le ministère de l'Agriculture du Canada.

Peut-être savez-vous que la viande hachée congelée perd sa saveur plus rapidement qu'un rôti et qu'il faut l'utiliser dans une période de 2 à 3 mois. Les économistes ménagères se feront un plaisir de conseiller le consommateur sur des problèmes analogues. Toute demande devra être adressée comme suit: "Services consultatifs de l'alimentation", Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.



"Pourquoi en vouloir au marteau?"

Deux équipes de chercheurs réalisent la première synthèse d'un enzyme

NEW YORK - La première synthèse d'un enzyme, la protéine appelée ribonucléase, vient d'être réalisée aux Etats-Unis.

Le "Journal of the American Chemical Society" annonce, dans son dernier numéro, que la synthèse de l'enzyme a été obtenue quasi simultanément, mais suivant des procédés différents, par deux équipes de chercheurs, l'une appartenant à l'université Rockefeller de New York, l'autre aux laboratoires de recherches de la société de produits chimiques et pharmaceutiques "Merck Sharp and Dohme". La première était composée des Drs Robert Bruce Merrifield et Bernard Gutte et la seconde des Drs Robert Denkewalter et Ralph Hirschmann.

Les enzymes sont des ferments solubles qui agissent comme catalyseurs biochimiques: ils déterminent les plus importantes réactions chimiques dans la plupart des organismes vivants.

La ribonucléase a fait l'objet de longues études depuis 1912, date à laquelle le Dr Walter Jones, de l'université Johns Hopkins, la découvrit et l'identifia comme étant une des protéines jouant un rôle fondamental dans la cellule vivante.

Elle fut isolée pour la première fois en 1938 par le professeur René Dubose et cristalisée, deux ans plus tard, par le Dr Moses Kunitz. En 1960, trois savants de l'université Rockefeller en décrivirent la structure chimique complète, qui groupe 124 amino-acides.

Le Franco-albertain
AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $6.00 par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



A propos de nouvelles

Périodiquement, la presse canadienne publie des nouvelles en provenance de Rome. On titre souvent: "Le Vatican déclare... Le Vatican condamne... Le Vatican prend position...!" Automatiquement, le lecteur non prévenu croit lire, dans ces nouvelles, la pensée officielle de l'Eglise. Ce qui n'est pas toujours le cas, loin de là. Je mets à part les déformations toujours possibles d'une nouvelle, à la source: les scribes des agences de presse peuvent y achopper, sans mauvaise volonté; simplement, par ignorance ou par distraction.



Mais il y a autre chose: le Vatican constitue une immense machine où il n'est pas toujours aisé d'y voir clair: les courants les plus divers s'y confondent et il serait imprudent de croire que lorsque l'attaché de presse officiel du Vatican donne une communication celle-ci émane, à tous coups, du bureau personnel du pape. Et même quand on publie une allocution de Paul VI, il faut se méfier: un extrait particulier, sorti de son contexte, peut fort bien gauchir la ligne générale du discours.



Jean XXIII disait, à l'époque, faisant allusion à la Curie romaine: "J'en ai six cent, autour de moi, qui me disent ce qu'il ne faut pas faire... et j'en ai, vous savez, deux ou trois au-dessus de moi." Jean XXIII blaguait, évidemment, mais à moitié seulement. Il savait très bien, par exemple, qu'on s'était empressé de syncoper l'annonce qu'il avait faite d'un concile "téléfinalisé" vers l'unité. On voulait bien passer au vieux pape de transition la fantaisie d'un concile, mais on n'était pas prêt, mais pas du tout, à souscrire à son projet d'une recherche commune de l'unité. C'est un exemple, entre plusieurs, d'un arrangement-maison de la pensée du pape.

Plusieurs s'expliquent mal le ton presque toujours pessimiste et alarmiste des allocutions de Paul VI. Ne pourrait-il pas, estime-t-on, faire état plus souvent du dynamisme d'une Eglise postconciliaire, visiblement travaillée par l'Esprit?



Il faut dire, à la décharge de Paul VI, que sa position est singulièrement inconfortable: responsable de l'unité de la foi dans l'Eglise, il doit s'appliquer à contrôler certaines impatiences et à ne pas abandonner, en cours de route, ceux qui sont tentés de perdre pied devant une Eglise en effort de renouvellement. Mais dans ce milieu, où l'on a tendance à confondre "unité" et "uniformité", il n'est pas sûr du tout que l'on fasse entendre au pape tous les sons de cloche. Un cardinal français entrait chez Paul VI, dernièrement. Ce dernier venait de passer une heure avec un prélat qui lui avait fait un tableau carrément défaitiste de l'Eglise de France. Le pape avait même demandé, à la fin de l'entrevue: "Vous n'auriez pas un petit détail positif à m'apporter: est-ce que, vraiment, la situation est aussi noire, là-bas, que vous me le dites?" - "Tout à fait, saint-Père, tout à fait...!" Le cardinal français, arrivant dans ce contexte, eut fort à faire pour rétablir la vérité. Et il ne pouvait tout de même pas demeurer à Rome, en permanence, pour corriger l'une après l'autre les informations biaisées... et réconforter un pape qui porte, sur ses épaules, un impossible fardeau. Un évêque canadien a fait sa part, dernièrement. Entrant chez le pape, il prit sans tarder l'initiative de la conversation: "Saint-Père, vous entendez plus souvent qu'autrement des nouvelles inquiétantes: permettez-moi de vous en apporter d'autres qui vous feront plaisir." et cet évêque de chez nous fit un inventaire rapide d'un tas de choses signifiantes dans l'Eglise canadienne: signifiantes des pulsions de l'Esprit, à travers la misère des temps. Plaidoyer "pro domo" qui était, surtout une bonne action. Le pire danger de l'Eglise, en ce moment, ce n'est pas d'être bousculée: ce serait, plutôt, de continuer à fonctionner comme s'il n'y avait pas eu un Concile.

La Presse, 22 - 2 - 69

L'échec réel de la cathéchèse: le professeur

QUEBEC - Selon l'abbé Jacques Laforest, de l'université Laval, "l'enseignement de la catéchèse dans les écoles publiques dépend essentiellement de la formation des maîtres et de la qualité de la foi de ces derniers".

"L'échec réel de la catéchèse a-t-il, n'est pas l'élève mais le professeur".

Afin de palier en partie le défaut professionnel de l'enseignement dans ce secteur, M. Laforest a dressé devant un groupe d'étudiants, tout un progamme de formation et a fixé des normes sévères pour l'octroi de permis d'enseigner dans ce domaine.

Pour ce qui est de la formation des maîtres en catéchèse, il exige l'acquisition d'une formation de base qui assurera les éléments de stabilité et de continuité toujours alimentés par une communion aux sources de la foi.

Le second stage de formation, M. Laforest le voit dans le développement de l'aptitude, par le futur maître, à percevoir l'évolution de la catéchèse dans la société et à s'y adapter constamment, ce qui en somme permettra au maître d'enseigner la religion toute sa vie.

Le troisième point est l'institution d'un organisme de recyclage permanent pour les anciens élèves de l'Institut de catéchèse qui leur permettra tout au long de leur carrière de venir se retremper aux sources de foi qui assurent la stabilité et la continuité.

M. Laforest a expliqué en terminant que dès cette année, l'institut mettra en pratique un système d'évalutation de qualités fondamentales nécessaires au futur maître de l'enseignement de la catéchèse.

Religieuses radicales

TORONTO - Lorsque la communauté des Soeurs du Service fut fondée, en 1922, les religieuses étaient considérées comme radicales au sein de l'Eglise catholique. Le 1er janvier dernier, elles ont une fois de plus donné une forme radicale à leur vie religieuse.

En 1922, les religieuses rejetèrent le traditionnel costume long et le voile, pour adopter le port de jupes qui montraient leurs chevilles et de chapeaux gris qui laissaient voir leurs cheveux.

En 1969, la communauté a aboli complètement l'uniforme religieux, sauf pour celles qui préfèrent le conserver.

Par tradition, les Soeurs du Service viennent en aide aux malades à domicile comme le font les infirmières, visitent les taudis comme travailleuses sociales ou parcourent les Prairies pour former les instituteurs, parents et prêtres à la catéchèse.

Auparavant, celles qui enseignaient dans les écoles publiques devaient revêtir l'habit civil.

En vertu des nouveaux changements, certaines religieuses vivront seules. Pour celles qui vivent ensemble dans une maison, on mettra à l'essai de nouvelles formes d'autorité.

Dans certaines de leurs maisons, les soeurs éliront leur supérieure. Dans certaines, elle se remplaceront au poste de supérieure et dans d'autres, enfin, elles feront tout simplement disparaître ce poste.

Un seul voeu

Au lieu des trois voeux traditionnels de chasteté, pauvreté et obéissance, les religieuses n'en prendront qu'un: rendre service à Dieu et au prochain.

Il n'y a plus aujourd'hui que 113 religieuses des Soeurs du service au Canada, alors qu'on en comptait 10 de plus en 1960. Après le concile oecuménique Vatican II, les soeurs ont accusé une diminution du nombre de novices et certaines religieuses ont même quitté la communauté.

"On commençait à nous considérer comme très respectables et cela nous alarmait, a avoué soeur Margaret Denis.

"Nous croyons maintenant qu'on recommencera à nous considérer comme radicales".

La fin du monde le 17 mars!

BOLZANO - Les membres d'une secte religieuse italienne ont annoncé que la fin du monde avait été retardée jusqu'au 17 mars afin de permettre à plus de gens de monter à bord des soucoupes volantes qui les conduiront au ciel.

La bonne nouvelle vient d'une "papesse", Maria Staffer, qui avait prédit que la fin du monde se produirait jeudi dernier.

Elle a déclaré que l'univers a obtenu un autre mois de sursis grâce à une journée de prières de la papesse et de cinq ou six de ses fidèles.

Maria Staffer prétend être en contact avec "la planète de Marie" où les soucoupes volantes amèneront les personnes qui le méritent, au moment de la fin du monde.

La papesse a ses quartiers-généraux dans une hutte de montagne non loin de Balzano. Elle a ordonné à ses fidèles d'élever une clôture de barbelés pour tenir les journalistes à distance.

Mais la hutte fait également face à une autre menace. Les autorités réclament sa destruction parce qu'elle n'a ni plomberie ni permis de construction.

La chaire de saint Pierre ne fut jamais celle de l'apôtre

CITE DU VATICAN - La chaire que l'on vénérait à la basilique vaticane comme ayant été celle de saint Pierre n'a en réalité jamais appartenu à l'apôtre. C'est la conclusion à laquelle a abouti la commission nommée par le pape l'année dernière. Les examens scientifiques ont prouvé en effet que ce siège en bois incrusté d'ivoire est postérieur à l'époque où vécut saint Pierre, et remonte vraisemblablement au règne de Constantin (IVème siècle).

Le pape a été informé du résultat de cette enquête lorsque, il y a quelques jours, il descendit dans les grottes vaticanes.

Ce que l'on a appelé jusqu'à présent la "chaire de saint Pierre" parce que considérée comme le siège qui avait servi au premier pontife, est en tout cas une pièce d'un intérêt historique incontestable, et semble avoir été l'objet de la vénération des fidèles depuis les temps les plus reculés.

Enchâssée dans une oeuvre monumentale en bronze réalisée par le Bernin, la chaire fut installée au-dessus du maître-autel de la basilique bâtie par Paul V au début du XVIIème siècle et donna son nom à cet autel. Elle avait servi auparavant pour le couronnement de plusieurs papes.

La commission scientifique nommée par le pape était présidée par Mgr Michele Maccarrone, président de la Commission internationale pour les sciences historiques, et comprenait des personnalités ecclésiastiques et laïques, dont un savant protestant allemand, le professeur Schramm.

Le nouveau cathéchisme hollandais pourrait profiter à toute l'Eglise

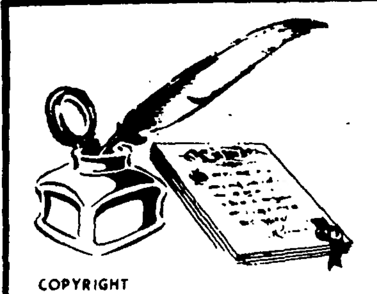
CITE DU VATICAN - Le catéchisme hollandais fait l'objet du dernier des articles que "l'Osservatore Romano" a consacrés à la situation de l'Eglise en Hollande.

Le journal du Vatican reconnaît que le "nouveau catéchisme" est caractérisé, dit-il, par de grandes qualités: il veut être avant tout un acte de charité spirituelle qui tente de donner un contenu précis à l'esprit religieux d'une communauté tourmentée par les contradictions qui viennent du monde".

Ayant ensuite rappelé qu'une commission cardinalice, constituée en 1867 demanda que certains points du catéchisme fussent plus explicites et formulés de façon plus précise, l'Osservatore Romano écrit:

"On peut s'étonner qu'une faculté théologique ne comprenne pas cette exigence et qu'elle la considère comme portant atteinte à son autorité. On peut s'étonner aussi qu'un théologien désigné par les évêques de Hollande pour contribuer, avec sa compétence, à ce travail de revision et de clarification partiel et limité, estime ne pas pouvoir le faire pour des raisons de "conscience et d'honneur". On ne demandait cependant qu'un clair exposé de la doctrine, en harmonie avec l'orthodoxie authentique et explicite, qui, au sein de l'Eglise, doit être le souci et le titre d'honneur de tout théologien".

"Les hypothèses de la recherche théologique doivent par conséquent, poursuit le journal, être vérifiées à la lumière de la doctrine, par ceux qui ont reçu de Dieu le mandat de gouverner et de guider. S'il n'en est pas ainsi le danger de déviations doctrinales et morales se précise et peut devenir angoissant. Cela semble être un des points les plus aigus de la crise de nos frères hollandais: la superposition d'un "magistère" direct de théologiens à celui ordinaire et légitime des évêques. Ces derniers doivent tenir compte de la recherche mais le propre de l'Office pastoral est d'établir que cette dernière correspondance à la révélation et à la tradition".



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Accumulation de dettes par l'épouse

Plusieurs époux nous ont écrit pour nous demander s'ils pouvaient empêcher leurs épouses d'accumuler les dettes au nom de leur mari en faisant paraître une annonce dans un journal local.

La réponse est non. Il faudrait en effet prouver que le magasin où la dette a été contractée avait bel et bien reçu cet avis. Dans une grande ville, il serait peu pratique d'aviser tous les magasins chez lesquels l'on a l'intention de couper les vivres à sa femme. Cela peut cependant être fait en mettant une annonce dans une revue publiée par une compagnie chargée d'enquêtes sur le crédit et à laquelle sont abonnés la plupart des marchands détaillants; avant d'agir de la sorte, il est cependant conseillé de consulter un avocat.

C'est la responsabilité du mari de fournir le nécessaire à sa femme; c'est-à-dire une quantité raisonnable de nourriture, le vêtement, un toit, etc., selon ses habitudes de vie. D'autre part, elle peut se servir de son crédit dans l'achat de choses nécessaires ou qui concernent la tenue de la maison, tâche généralement confiée à la gérance de l'épouse.

Un commerçant ne peut généralement pas poursuivre l'époux pour des choses de luxe ou extravagances achetées par l'épouse; il devrait poursuivre l'épouse elle-même, ce qui est peu recommandable. Quant au mari, il n'est pas tenu responsable s'il peut prouver qu'il a fourni à son épouse le nécessaire dont nous avons parlé, soit en les achetant lui-même, soit en lui donnant une certaine somme d'argent pour qu'elle le fasse d'elle-même. Il peut aussi prouver qu'il lui a formellement défendu d'acheter à crédit. Ces règles générales de la loi s'appliquent aussi dans le cas d'un homme et d'une femme qui vivent ensemble sans être mariés.

Mentionnons en terminant que chaque cas doit être jugé selon son mérite et que le mieux à faire demeure, encore et toujours de consulter son avocat.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 7 mars
M. Elphège Benoit, Girouxville
M. Robert J. Champagne, St-Paul
M. Paul Emile Côté, Falher
M. Philippe J. P. Desbiens, Marie-Reine
R.F. Marcel Ethier, o.m.i., Falher
M. Alfred Labrecque, Spirit River
M. Adrien Langlois, Tangente
M. J. Armand Poulin, Hinton
M. Henry Ringuette, Vimy

SAMEDI, 8 mars
Mlle Nicole Boulet, Calgary
Sr Laura Chalut, s.c.e., Vegreville
Mme Irène Chartrand, Mallaig
M. Dennis R. Godin, Ottawa
M. Lucien L'Heureux, Edmonton
M. Armand J. Marcoux, St-Paul
M. Jacques Noël, Guy
M. Léon St-Arnault, Mallaig

DIMANCHE, 9 mars
M. Albert Dubuc, Vegreville
M. Georges R. Lajoie, Thérien
M. Urgel Leroux, Kelowna

LUNDI, 10 mars
M. Arthur A. Brodeur, Edmonton
M. Jean-Paul Brosseau, Edmonton
Mlle Thérèse Gagnon, Edmonton
M. Henry Pelletier, Vimy
M. Hubert Piché, Edmonton

MARDI, 11 mars
M. Gabriel Boucher, Donnelly
M. Paul-Emile Brochu, Morinville
R.P. Jean Marsan, o.m.i., Falher
M. Camille Soucy, Girouxville

MERCREDI, 12 mars
M. Adrien Bérubé, Beaumont
M. l'abbé Léonard Derome, Jarvie
Dr Joseph P. Moreau, Edmonton
Sr Catherine E. Côté, c.s.c., Fort Kent
Sr Marlene Cust, f.j., Morinville
Sr Tarcienne Meunier, f.j., Pincher Creek

JEUDI, 13 mars
M. Marc Lapointe, Montréal
M. J. Aimé Lavigne, Beaumont

10 conseils pour prévenir l'alcoolisme

1) Ne prenez jamais un verre si vous en éprouvez l'urgent besoin.
2) Buvez très lentement et espacez vos verres: le second, une demi-heure après le premier; le troisième, une heure après le second, le quatrième, à vos risques et périls. Il est toujours préférable de s'arrêter au troisième.
3) Mettez beaucoup d'eau dans vos boissons. Pas d'olcool pur, même avec de la glace.
4) Notez fidèlement la quantité d'alcool que vous absorbez. Ne buvez pas tous les jours.
5) Ne cachez jamais la quantité d'alcool que vous absorbez. Exagérez-la plutôt. Si vous dites boire le double de ce que vous croyez boire réellement, vous serez probablement à peu près dans le vrai.
6) Ne buvez jamais à jeûn.
7) Cessez de boire "par habitude". Remplacez l'alcool par une autre boisson: une tasse de thé fort et chaud avant le dîner, un bol de bouillon avant le déjeuner au lieu d'un cocktail. Celui qui recourt à ces succédanés s'en trouvera mieux, sera de meilleure compagnie et passera des soirées plus agréables. L'usage de quelques-unes de ces boissons de remplacement coupera court à l'habitude de l'alcool.
8) Quand vous êtes fatigué ou énervé, prenez un bain chaud, suivi d'une douche froide.
9) Si vous êtes dans un état déficient, physiquement ou moralement, n'essayez pas d'en sortir en buvant.
10) Et surtout, ne prenez jamais un verre le matin pour dissiper les effets de vos excès de la veille.

L'ère des joueurs diplômés commence dans la LNH

Il y a 30 ans, un diplômé de l'université McMaster a été choisi au sein de la première équipe d'Etoiles de la ligue Nationale de hockey.

Il s'agit de Syl Apps qui a mérité cet honneur en 1939, et plus tard en 1942, alors qu'il évoluait au centre avec les Maple Leafs de Toronto, mais on n'a alors fait guère mention de son éducation.

Au fait, Apps était le seul universitaire ayant mérité cet honneur.

L'attitude du hockey professionnel au sujet de l'éducation a été illustrée en 1956 quand les Leafs ont échangé Eric Nesterenko aux Black Hawks de Chicago parce que le joueur voulait poursuivre ses études à McMaster.

Mais Ed Zemrau, directeur des sports à l'Université d'Alberta, prétend que la tendance est dans l'autre sens aujourd'hui et prédit qu'un "bien plus grand nombre" de joueurs, ayant des diplômes universitaires, évolueront dans la LNH.

Le cas Berenson

Selon lui, un nombre de plus en plus imposant de jeunes croient qu'ils peuvent préparer leur avenir en combinant éducation avec une carrière dans la LNH.

Parmi les exemples actuels, on note Red Berenson, compteur de 20 buts pendant deux saisons avec les Blues de St-Louis, de l'Université du Michigan, et Tony Esposito, appartenant aux Canadiens de Montréal, de Michigan Tech.

Zemrau, dont les Golden Bears d'Alberta ont remporté le championnat intercollégial le printemps dernier, révèle que la majorité des joueurs de la région d'Edmonton qui acceptent des bourses d'études aux USA ne peuvent évoluer avec ses Bears ou bien n'ont pas les connaissances suffisantes pour fréquenter l'université.

Il aimerait voir la création d'un système de bourses d'études au Canada, mais non sur le plan américain, car les universités canadiennes ne sont pas intéressées à développer des athlètes uniquement.

"Nous ne voulons pas donner aux athlètes l'impression que les sports supplantent l'éducation, qui doit demeurer la première raison de leur présence à l'université".

Une question de sous-vêtements...

LONDRES - Tous les soldats britanniques stationnés dans le Golfe persique ont reçu l'ordre d'enlever les étiquettes de leurs vêtements et sous-vêtements si celles-ci proviennent de marques appartenant à des firmes juives. Cet ordre concerne notamment les étiquettes arborant l'archange Saint-Michel, symbole bien connu de vêtements vendus en immense quantité en Grande-Bretagne, par une importante chaîne de magasins dont les propriétaires sont Juifs.

Cet ordre, a indiqué un porte-parole du ministère britannique de la Défense, est destiné à éviter tout incident possible avec les populations arabes locales.

Les Mots croisés du *franco-albertain*

HORIZONTAL.
1 - Personne considérable, illustre
2 - Fragment mélodique déclamé * Numéro * Fl. d'Italie
3 - Empereur de Russie, pl. * Outil de la couturière * Négation
4 - Note de mus. * Qui tatillonne
5 - Panneau de verre qui garnit les chassis de fenêtres * Colère, pl.
6 - Aluminium * Eclat, brillant, pl.
7 - Lanterne munie de réflecteurs, pl.
8 - Mis pour ici * Rivière qui arrose Auch
9 - Du verbe peser * Hydrocarbure deux fois éthylénique
10 - Exprime la totalité * Série de quatre cartes de même couleur, pl.
11 - Pron. pers. * Voile carrée au-dessus des basses voiles
12 - Se dit d'une journée de repos considérée comme une fête religieuse ou civile * La première femme

VERTICAL.
1 - Dignité, fonction de patriarche
2 - Anneau de cordage * Pl. de leu * Enlève
3 - Partie aval d'une vallée envahie par la mer * Sentir très mauvais
4 - Maléfice de sorcier, pl.
5 - L'ensemble des os, pl. * Interj. qui sert à appeler
6 - Numéro * Pied formé de trois brèves
7 - Signe qui hausse d'un demi ton la note qu'il précède, pl. * Le premier de tous les nombres
8 - Anneau qui tient rapprochées les deux branches d'une tenaille de forgeron * Altesse Royale * Le mâle de la daine
9 - Sert à exciter, à encourager * Qui se rapporte aux lignes
10 - Nom donné au cochon domestique, pl. * Exister
11 - Couverte de chapelure * Homme ignorant
12 - Adj. poss. * Dans la rose des vents * Cheville de métal

solution à la page 11



La basse pression

Bien des gens s'imaginent à tort que la basse pression et une faible numération sont la même chose, mais l'Association Médicale Canadienne nous explique que ce sont deux choses tout à fait différentes.

Une faible numération, c'est-à-dire un nombre de globules sanguins plus faible que la normale, indique que la teneur de sang en hémoglobine (qui sert à transporter l'oxygène) est en-dessous de la normale; autrement dit, qu'il y a anémie. C'est toujours un symptôme de quelque trouble sous-jacent qui exige un examen soigneux pour en déterminer la cause précise.

La basse pression désigne une situation où la pression du sang d'un patient - c'est-à-dire la force avec laquelle il est poussé dans les vaisseaux sanguins - est plus faible qu'on ne s'y attendait en comparaison d'autres personnes du même groupe d'âge. (Le terme s'emploie aussi dans des états de choc ou d'hémorragie où la pression du sang est faible et représente la réaction de l'organisme à des causes spécifiques).

L'A.M.C. dit que ce n'est ni prudent ni juste de dire à quelqu'un qui se sent bien et ne présente aucun symptôme spécifique que sa pression est basse simplement parce qu'on l'a constaté au cours d'un examen médical de routine. Une telle personne sera probablement mieux à la longue qu'une autre dont la pression est condisérée comme normale.

Un symptôme qui se rattache à la soi-disant basse pression du sang est l'étourdissement dû à l'hypotension posturale. Ordinairement le malade se sent étourdi, surtout quand il passe de la position couchée à la position assise ou debout. Cela n'a réellement pas une grande importance et peut être évité complètement en changeant de position plus lentement.

BEAUMONT

Le 21 février dernier décédait accidentellement, à l'âge de 75 ans, M. Albert Bérubé. Il demeurait au village depuis trois ans après avoir exploité durant de nombreuses années une ferme sise à l'est du village qui est maintenant la propriété de son fils Aurélien.

Le défunt laisse sa femme Marie, deux fils: Julien de Grande Prairie et Aurélien de notre paroisse ainsi que trois filles: Mme Noëlla Cloutier du Lac LaBiche, Mme Yvonne Sasseville de Jean-Côté et Mme Lucille Houle de Morinville. Le défunt laisse également son père, M. Napoléon Bérubé de Legal et deux soeurs, Mme Carmeline Lavigne et Mme Blanche Juneau ainsi que cinq frères: Marie-Louis, Paul-Emile, Arthur, Albini et Hervé, tous de Beaumont. On compte également seize petits-enfants.

M. Bérubé était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et membre des Chevaliers de Colomb, Conseil LaVérendrye No 1928.

Des prières furent récitées le mardi soir et les obsèques eurent lieu le lendemain matin; la dépouille mortelle repose au cimetière paroissial de Beaumont. Les porteurs étaient MM. Lucien Brassard, Raoul Brassard, Robert Bérubé, Eugène Bérubé, Cyril Lavigne et Médéric Juneau, neveux du défunt.

Les familles Bérubé et Brassard remercient bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie à la suite de ce décès. Et, à notre tour, nous désirons offrir à tous les membres de la famille nos plus vives sympathies.

*****

Pour la prochaine année, notre Conseil paroissial se composera de Mmes Jos Desaulniers, Adrien Chalifoux et Denis Hinse ainsi que de MM. Rémi Rivard, Cyrille Lavigne, Roger Bérubé et Robert Magnan.

*****

Notre Centre social et la Caisse Populaire ont tenu leur soirée familiale annuelle. Après avoir fait rapport des profits et recettes, un nouveau comité fut nommé. Il y eut également "bingo aux jambons" et une intéressante discussion quant à l'opportunité d'adopter le système de chèques. Les prix d'entrée furent gagnés par Mme Laurette Goudreau et M. Marcellin Gobeil. MM. W. Pearson et Denis Hinse adressèrent la parole au cours de la soirée. Quant au nouveau comité dont nous avons parlé, il se compose de MM. Bertrand Goudreau, Médéric Juneau et Gilbert Bérubé.

*****

Les autorités du Centre Marial d'Edmonton remercient toutes les personnes qui lui ont fait parvenir des vêtements usagés pour les pauvres. Il n'est sans doute pas inutile de vous rappeler que la charité exercée envers les malheureux n'est jamais un geste perdu...

Les candidatures se préparent chez les conservateurs

Les conservateurs souhaitent bien que la campagne pour la présidence de leur parti ne soit pas une reprise, par procuration du combat Diefenbaker-Camp.

Le Dr Lewis Brand, de Saskatoon, un militant de longue date de l'ancien premier ministre Diefenbaker, a annoncé qu'il se portera candidat à la présidence lors du congrès annuel de l'Association conservatrice qui aura lieu à Ottawa du 10 au 12 mars. Le Dr Brand fut député pour Saskatoon dans le dernier Parlement, mais a été défait lors de l'élection générale du 25 juin dernier.

D'aucuns, dans les rangs conservateurs, prétendent qu'il ne suffirait de voir en lice un partisan connu et tenace de M. Dalton Camp, ancien président du parti, pour provoquer une reprise, par délégation ou procuration du combat Diefenbaker-Camp.

Toutefois, les aspirants en lice jusqu'ici, aspirants qui s'opposeront au Dr Brand, ont indiqué qu'on peut éviter et qu'effectivement on évitera une lutte comparable à celle qui a créé une scission au sein du parti en 1966-67.

Lorsqu'il était encore président, M. Camp avait réclamé une révision de la direction du parti. Le résultat a été la tenue d'un congrès de leadership en 1967, où M. Diefenbaker a été défait par M. Robert Stanfield. M. Camp a démissionné comme président au cours de l'automne dernier et ce poste est vacant depuis lors.

Autres candidats

M. Frank Moores, député conservateur pour Bonavista-Trinity-Conception, est candidat à la présidence. Il s'est rendu à Vancouver, hier, où il a mené sa campagne électorale.

M. James Doak, de Virden, au Manitoba, aujourd'hui vice-président national de l'Association, est également candidat.

On ne voit pas dans les personnes de MM. Moores et Doak des candidats particulièrement anti-Diefenbaker et pro-Camp.

Mais tel ne semble pas être le cas pour M. Heward Grafftey, ancien député conservateur pour Missisquoi, qui songe à s'inscrire comme candidat à la présidence. M. Grafftey, qui est bilingue, s'est opposé à M. Diefenbaker et a beaucoup de partisans au Québec.

FALHER

Prochaine Catéchèse aux adultes... Clergé vs laïcs ou Laïcs et clergé?

Le laïc du vingtième siècle est-il en mesure de faire face à toutes les demandes qui lui sont faites? Quel est son rôle dans la tragi-comédie mondiale? A-t-il un rôle? Le joue-t-il à fond... et y met-il toute son âme?

Devant le rôle que l'Eglise veut lui confier, quelle est son attitude? La trouve-t-il trop exigeante? Et vis-à-vis du clergé, fait-il figure de parent pauvre? Le clergé, à qui l'on s'est toujours fié pour le temporel aussi bien que le spirituel, est-il prêt à remettre au laïc ce qui lui appartient...? Le laïc, confortablement installé devant son appareil de télévision, est-il prêt à se déranger et à être dérangé?

Voilà, en essence, ce que le R.P. René Bélanger, aidé d'un panel sous la présidence de M. Réginald Bigras, tâchera d'éclaircir lors de la prochaine session de Catéchèse aux Adultes, le mardi 11 mars au gymnase de l'école Routhier de Falher.

Tous sont bienvenus!

ST-JOACHIM

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue dans notre communauté chrétienne aux nouveau-nés dont les noms suivant:

PIERRE, fils de M. et Mme Gilbert Lavallée; ANDRE, fils de M. et Mme Georges Bilodeau; MICHEL, fils de M. et Mme Jules Mayer; MIA, fille de M. et Mme Luc Frenette; JEANNETTE, fille de M. et Mme René Dubois; MARC, fils de M. et Mme Bernard Lavallée; CARMENT, fille de M. et Mme Alain Renaud et MICHELLE, fille de M. et Mme André Houde.

*****

Cordiale invitation vous est faite d'assister à l'assemblée annuelle des membres de la Caisse Populaire St-Joachim Ltée, au salon LaJoie du Centre St-Joachim (9906 - 110e rue), le lundi 10 mars prochain à 8h. p. m. précises.

Venez vous renseigner et apprendre à mieux connaître tous les excellents services que vous pouvez retirer de votre Caisse Populaire; elle est à vous, donc venez nombreux et amenez-y vos amis. Un goûter sera servi à la fin de la soirée.

UN BOUEUR ROYAL! - Le prince Charles d'Angleterre que l'on voit ici de plein pied dans une poubelle... n'a pas décidé de mettre de côté ses prérogatives royales, il participe tout simplement à la générale d'une revue théâtrale que présente son Alma Mater, l'université de Cambridge. Ce rôle de boueur qu'on lui a confié - et qui se dit "dustman" en anglais - est beaucoup mieux connu chez nous sous le vocable de "vidangeur"!

TION DE PREPARATION

Pierre a échoué à un examen de droit. Il télégraphie à sa soeur:

"Recalé, prépare papa."

Et sa soeur lui répond:

"Papa au courant, prépare-toi".

Picardville

NAISSANCES:

Un fils à M. et Mme Benoit St-Louis, ainsi qu'à M. et Mme Maurice Victoor; une fille à M. et Mme Laurent Frigon ainsi qu'à M. et Mme J. Walton (la fille de M. et Mme Roland St-Louis); un garçon à M. et Mme George Victoor.

*****

Lors de notre dernière partie de cartes, M. Edouard Boucher gagna le premier prix pour les hommes et Denise Boucher celui des dames. Les prix de consolation revinrent à Gilles Cloutier et H. Wildman. Les jeux de bingo furent gagnés par Léonard Garon, Roger Racine, Gabriel Cloutier, Mme R. Cloutier, Martin Riopel et Claudette Victoor.

*****

Le Conseil paroissial est maintenant complet; les membres sont: M. l'abbé Tellier, une religieuse de la paroisse; M. Elden Glebe, président, Mme B. Pagé, secrétaire-trésorière, Mme L. Pagé, Mme A. Riopel, M. Louis Paquette, M. Paul Hérivault. Les jeunes y sont représentés par R. Bélanger et Denise Racine.

*****

Il y a eu assemblée du CWL au couvent, mercredi dernier.

Jeudi soir dernier eut lieu notre réunion de Catéchèse aux Adultes, à l'école. Le sujet de discussion était: "Le peuple de Dieu et la manière de dialoguer avec Dieu".

événements

LE 16 MARS

Journée catéchistique à Edmonton, sous le thème "Libre ou esclave dans l'Eglise". Rencontre-échange pour laïcs chrétiens au Centre Providence, 3005 - 119e rue, de 9h. a.m., à 9h. p.m. Inscription: $5.00 par personne; animateur de la rencontre, M. l'abbé Camille Dozois. Pour autres renseignements, veuillez composer le numéro 469-4253.

*****

22 MARS

Au Students' Union Theatre (campus U. de A.), A Coeur Joie d'Edmonton présente "Rallye - Chorales des Jeunes", à 8h. p.m. Le prix et les lieux d'achat des billets seront annoncés plus tard.

*****

28 et 29 MARS

Le Théâtre Français d'Edmonton vous invite à la représentation de "Au Petit Bonheur", comédie en trois actes de Marc-Gilbert Sauvageon, à 8h.15 p.m., au Students' Union Theatre. Les billets sont en vente au Students' Union Building, au Collège St-Jean et au Département des Langues Romanes de l'Université. Les prix:

Adultes: $1.50

Etudiants: $1.00



IL A BIEN SERVI L'ALBERTA

N.D.L.R. - C'est avec plaisir que nous publions cette semaine un texte de M. RODOLPHE LAPLANTE, ancien directeur-fondateur de La Survivance et ex-secrétaire général de l'A.C.F.A., texte que lui a inspiré le récent décès de M. Louis Normandeau avec qui il a travaillé au maintien, à la défense et à l'épanouissement du fait français en Alberta. Nous en profitons pour remercier M. Laplante de sa gracieuse collaboration, présente et passée, à notre journal.

Le Franco-albertain du 29 janvier m'apprend que Louis Normandeau, de l'Alberta, n'est plus. Je le croyais décédé à la suite de l'attaque de paralysie dont il a été victime, il y a plusieurs années.

Je ne puis oublier que, lorsque ma jeune épouse et moi-même sommes arrivés à Edmonton, en juin 1928, Louis Normandeau, H.E. Patenaude, Rosaire Racette, le docteur J.L. Petitclerc, Paul Poirier, étaient les grandes vedettes de la vie franco-albertaine.

Situons tout d'abord l'homme en nous basant sur les chiches notes que nous possédons.

Il est né à Beauharnois, le 22 octobre 1892. J'étais plutôt sous l'impression qu'il était né à St-Louis de Gonzague, dans le même comté, mais ma mémoire peut me trahir. Il arriva en Alberta en 1911, pour retrouver son frère, l'abbé Albéric Normandeau, mieux connu comme l'abbé J.A. Normandeau ou curé de Partoutville, comme je l'avais moi-même surnommé, lorsque j'étais directeur de La Survivance. Son arrivée en Alberta fut bientôt suivie de celle d'un autre frère, Adélard.

Un devoir d'amitié et de gratitude m'incite à rappeler qu'il avait épousé Mlle Marie-Anne Lagassé, de Westlock, et qu'ils furent tout d'abord résidents de Lamoureux. Après divers postes occupés à Legal et à Westlock, et après avoir exploité une terre pendant de longues années, il finit par s'établir à Edmonton. Si ce terrien dans l'âme ne se fixa pas sur une ferme jusqu'à sa mort, ou du moins jusqu'à son inaction, c'est qu'il n'a pas eu la bonne fortune d'avoir un ou des fils. Mais son intérêt pour la terre ne fut jamais amoindri.

Il était issu d'une famille nombreuse. Je suis sous l'impression qu'il était le quatorzième ou le quinzième et que l'abbé en était l'aîné. L'un et l'autre firent partie de la colonisation, de l'agriculture, de la vie et du paysage franco-albertains. Ces deux hommes, ainsi que leurs frères et beaux-frères, furent des hommes actifs, entreprenants, vigoureux. Catholiques sincères, ils étaient attachés par toutes les fibres de leur être au groupe canadien-français. Mon épouse et moi-même avons connu Louis Normandeau aux toutes premières heures de la fondation de La Survivance. L'avocat Paul-Emile Poirier, parrain de l'aînée de nos enfants, Lise, Rosaire Racette, Louis Normandeau, que de souvenirs ils évoquent! Nous avions implanté un journal catholique de langue française dans un milieu où toutes les questions nationales pouvaient heurter tel ou tel groupe politique. Nous étions sans expérience.

Nous sommes partis pour l'Alberta, mon épouse et moi-même, le soir même de notre mariage, pour nous rendre à L'Union, d'Edmonton. Et quelques mois plus tard, sur une question de principe, nos vieux lecteurs se le rappellent, et à l'instigation du R.P. Joseph Beys, o.m.i., qui, à quatre-vingt-seize ans, du lointain midi de la France, nous envoie ses voeux annuels, nous mettions en train La Survivance d'Edmonton.

Louis Normandeau et Paul-Emile Poirier furent toujours à notre disposition comme chauffeurs, car nous n'avions pas de voiture. Nous allions à droite, à gauche, dans cette Alberta ensoleillée, pour animer l'ACFA, faire connaître le journal organe de l'ACFA et incidemment promouvoir l'Association des instituteurs bilingues et les organismes qui gravitaient autour de cette pensée maîtresse: assurer non seulement la survivance française, mais la vie française, l'activité pédagogique des Franco-albertains, la volonté de continuer un passé dans un présent et un avenir toujours menacés par des lois hostiles ou indifférentes et surtout par une ambiance contre laquelle il est bien difficile de se garer.

On reprochait à Louis Normandeau de parler continuellement du Wheat Pool, la grande coopérative albertaine pour la vente du blé. Il fut aussi l'un des administrateurs de l'Alberta Poultry Producers. Il aima la coopération sous toutes ses formes, mais le "pool", comme il le répétait sans cesse, était sa passion et sa vie et il avait bien raison.

Mais des adversaires, et qui n'en a pas, lui reprochait sa pensée absolue en ce qui concernait le Wheat Pool. On pouvait en dire autant de l'abbé Normandeau qui, lui, ne parlait que de colonisation, fondation de paroisses. Que voulez-vous! Les hommes convaincus, actifs, intrépides, ne peuvent s'enfermer dans une grisaille étouffante et stérile. Ils bousculent les passivités, activent les énergies de leur entourage et, évidemment, ceux qui préfèrent l'indifférence ou l'inaction prennent ombrage de ces hommes dynamiques, qui ne connaissent pas de répit et n'en laissent jamais aux autres.

J'ai souvenance qu'une certaine année, l'ACFA manquait de fonds, Louis et son frère l'abbé n'eurent de cesse qu'ils n'eussent convaincu quelques amis de verser chacun une somme de $25.00 à l'ACFA comme cadeau de Noël et du Jour de l'An. Ces dollars furent infiniment précieux à l'association franco-albertaine.

En une autre circonstance, l'abbé J.A. Normandeau apprit, au cours d'un congrès, que l'ACFA avait besoin d'un propagandiste, d'un secrétaire itinérant et que sa caisse était vide; il remit aussitôt à un responsable les clés de son auto et son permis, diant: "J'ai un bon cheval trotteur à Girouxville; je me tirerai bien d'affaires!"

Ces détails montrent bien que l'abbé Normandeau et son frère Louis furent actifs sans relâche pour la défense des intérêts de leurs compatriotes. Aussi, ai-je éprouvé un choc et un regret quand j'ai constaté qu'aucun journal, dans l'Est, ne sut faire l'écho à l'activité de ce Québécois devenu Franco-albertain, qui a tant aimé les siens, qui a intensément besogné pour qu'ils connaissent l'épanouissement en terre albertaine.

Ayant été témoin, ainsi que mon épouse, de son activité inlassable, de son dynamisme, je veux aujourd'hui, de la lointaine ville de Québec, lui apporter mon hommage. Je veux dire que nous nous souvenons de lui. Je veux dire à nos compatriotes de l'Alberta tout ce que je lui dois en attentions, en égards, en obligeances, à l'occasion de la fondation de La Survivance et lors des premières années de consolidation de l'ACFA.

Certes, il nous bousculait tous, les uns et les autres; certes, il nous parlait beaucoup du Wheat Pool, mais cet homme loyal, vigoureux, sincère, aux convictions profondes, ne demandait pas aux autres plus qu'il ne donnait lui-même, car il se dépensait sans compter.

Jamais il ne put accéder à la présidence de l'ACFA. S'il n'avait pas d'ennemi (et qui eût pu être l'ennemi de Louis Normandeau?), il y avait des gens qui se seraient inquiétés de son activité fébrile, audacieuse.

Cet homme nous a trop bien servi, à notre titre de directeur fondateur de La Survivance et de secrétaire général de l'ACFA, il nous a rendu trop de services dans l'exercice de nos fonctions pour que nous négligions de rappeler sa mémoire. Il a trop bien servi le groupe canadien-français, secondé par une vaillante épouse et une fille dévouée, pour ne pas écrire ici, afin que la génération actuelle le sache, que cet homme a intensément aimé le Québec français, l'Alberta sa province d'adoption, la terre doint il s'est fait l'ardent propagandiste, ses compatriotes qu'il voulait voir accéder à des postes de commande dans toutes les sphères de l'activité albertaine. C'est pour toutes ces raisons qu'après tant d'années, n'ayant en mains aucune documentation, nous avons voulu adresser ce témoignage au Franco-albertain.

Son frère l'abbé vint nous voir, dans l'Est, à une couple de reprises et il en fut de même de Louis. Quand nous sommes allé en Alberta, il était parmi ceux qui voulaient nous revoir. Il nous accueillit dès que nous mîmes le pied sur le sol d'Edmonton, en compagnie du Père Patoine, o.m.i. Quand, quelques années plus tard je retournai à Edmonton avec mon épouse, nous ne pûmes le voir, car il était dès lors en pleine réclusion et nous ne pûmes rejoindre son épouse.

Tant que le groupe franco-albertain comptera des hommes de la sincérité, de la droiture, du patriotisme de Louis Normandeau, il y aura une Alberta française, quoiqu'en pensent certains fossoyeurs de nos minorités.

Le soussigné n'a rien renié de ce qu'il écrivait en 1928, 29 et dans les années suivantes. Le sort des Canadiens français dans l'Ouest est difficile, mais il n'est pas catastrophique, pourvu qu'en Alberta comme ailleurs dans l'Ouest canadien, les préjugés vis-à-vis Québec n'étouffent pas la pensée que Québec veut être un phare rayonnant pour tous ces groupes, pourvu que dans le Québec un défaitisme inconsidéré n'incite pas à l'abandon, en principe ou en fait, des groupes hors Québec, il y aura une vie française en Alberta.

Il est bien certain cependant que les Canadiens français de l'Ouest devront, par leur élite tout au moins, venir se retremper dans nos institutions d'enseignement et dans nos grandes écoles de formation.

Louis Normandeau fut de ceux qui n'oublièrent jamais les Clercs Saint-Viateur de Beauharnois. Il n'oublia jamais la province de Québec, mais il aima de toute son âme l'Alberta et il voulait que ses compatriotes s'agrippent au sol, débouchent dans les professions libérales, dans les carrières économiques, afin de s'y tailler une place dans l'Ouest canadien.

Nous garderons de lui un impérissable souvenir. Nous n'oublions pas ses frères, surtout l'abbé Normandeau, et sa soeur religieuse, que nous eûmes l'avantage de connaître.

Que Louis Normandeau ait en Alberta de nombreux imitateurs, et l'Association, le Franco-albertain, les oeuvres de défense et de promotion du fait français en profiteront. Je dépose sur la tombe de cet ami et de ce grand artisan de la cause du français l'hommage de notre gratitude et de notre souvenir ému.

Mon épouse se joint à moi pour exprimer à madame Normandeau et à tous ses proches l'assurance de notre pensée et de notre prière.

Il a tellement souhaité que l'Alberta française ait une relève audacieuse: puisse son exemple et ce modeste hommage aider à la susciter!

Rodolphe LAPLANTE

L'aérotrain français opérationnel bientôt

par A. Tetard

Depuis décembre 1965, date des premiers essais de l'aérotrain, que de chemin parcouru! En décembre 1966, il atteignait déjà 190 m.p.h.; en décembre 1967, 215 m.p.h. Le 20 décembre dernier, toujours sur la voie expérimentale de six kilomètres de long, à Gometz-la-ville, dans la vallée de Chevreuse, au sud de Paris, le deuxième prototype a évolué à une vitesse de 240 m.p.h. dans des conditions de sécurité absolues.

Après toute cette phase d'essais et de développement, l'aérotrain va entrer dans le domaine de la réalisation industrielle. Déjà, l'on construit, au nord d'Orléans, le premier tronçon de dix-huit kilomètres de la ligne Orléans-Paris où sera mis en service, en mai-juin 1969, le premier aérotrain commercial lui-même en cours de fabrication.

Nous avons beaucoup parlé d'essais, de début de construction de lignes; mais, vous demandez-vous, à quand les mises en exploitation effectives? Pour demain, répondent monsieur Bertin, l'inventeur du coussin d'air et monsieur Kaplan, le président de la société l'Aérotrain. Pour un lendemain immédiat même... tant la technique est au point.

Comme l'a dit M. Kaplan, dont nous partageons l'enthousiasme, l'aérotrain, qu'il soit intervilles ou suburbain, est quelques chose d'extraordinaire si l'on tient compte des performances et des débits possibles: Six à sept mille voyageurs par jour sur la ligne, en voie double, Paris-Orléans et dans chaque sens; 33,000 voyageurs par jour pour un trafic suburbain et dans chaque sens évidemment. De plus, les attentes ne dépasseront jamais quinze à vingt minutes pour l'intervilles et quelques minutes pour le suburbain. Quant à l'infrastructure, on peut dire qu'elle revient, en voie double, à deux millions le kilomètre; ce qui est relativement peu cher.

Vitesse, sécurité, confort (les vibrations sont supprimées, les véhicules circulant sur un tapis d'air), coût de revient relativement faible par rapport aux autres modes de transport; avec toutes ces qualités, l'aérotrain peut être un magnifique instrument d'aménagement du territoire. L'étranger s'y intéresse d'ailleurs vivement et notamment les Allemands et les Américains qui ont dans certaines zones de graves problèmes de transport.

Ce qu'est la francophonie mondiale

● Le monde francophone regroupe les pays dont le français est la langue nationale, ceux dont le français est la langue officielle ou l'une des langues officielles, ceux dont le français est la langue de l'enseignement. Il rassemble trente-trois Etats groupant une population de plus de 210 millions d'habitants. Sur ce total, 75 millions environ sont de véritables "francophones", car en Afrique et à Madagascar on estime qu'en moyenne 10% des habitants comprennent le français et 1 ou 2% le parlent. Il s'agit des pays suivants:

Algérie: 12 millions d'habitants. La langue nationale et officielle est l'arabe, mais le français sera utilisé, conjointement avec la langue arabe, jusqu'à la réalisation effective de l'arabisation.
Belgique: 9,500,000 habitants dont 32.7% de francophones. La Belgique francophone comprend la Wallonie (Liège, Namur, Hainaut et Luxembourg), soit les 7/12e de la superficie du pays. Bruxelles compte de nombreux francophones.
Burundi: 3,300,000 habitants. La langue officielle est le français et la langue nationale est le kirundi.
Cambodge: 6,250,000 habitants. Les langues officielles sont le français et le khmer.
Cameroun: 5 millions d'habitants. Les langues officielles sont le français et, depuis la réunification, l'anglais.
Canada: 20 millions d'habitants dont plus de 6 millions de Canadiens français répartis notamment entre le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Le bilinguisme (français-anglais) est en principe de règle au niveau du gouvernement fédéral.
Centrafrique: 2 millions d'habitants. La langue officielle est le français, et la langue nationale le sangho.
Congo-Brazzaville: 900,000 habitants. La langue officielle est le français.
Congo-Kinshasa: 16 millions d'habitants. La langue officielle est le français.
Côte-d'Ivoire: 4,500,000 habitants. La langue officielle est le français.
Dahomey: 2,500,000 habitants. La langue officielle: français.
France: 50 millions d'habitants.
Gabon: 1 million d'habitants. La langue officielle est le français.
Guinée: 4 millions d'habitants. La langue officielle est le français.
Haïti: 4,500,000 habitants. La langue parlée est le créole (patois à base de vieux français), mais la langue officielle est le français.
Haute-Volta: 5 millions d'habitants. La langue officielle est le français.
Laos: 2 millions d'habitants. Les deux langues officielles sont le français et le laotien.
Liban: 2,500,000 habitants. L'arabe est la langue officielle et nationale, mais le français et l'anglais sont les deux langues complémentaires enseignées officiellement, et environ 60% de Libanais parlent français.
Luxembourg: 350,000 habitants. Le français est langue parlée et administrative. 85% des Luxembourgeois parlent français.
Madagascar: 6,800,000 habitants. Les langues officielles sont le malgache et le français.
Mali: 4,500,000 habitants. La langue officielle est le français.
Maroc: 13,500,000 habitants. La langue officielle est l'arabe, mais l'arabisation de l'enseignement ne devrait être achevée qu'en 1974.
Maurice: 800,000 habitants. La langue officielle et administrative est l'anglais, mais 60% de la population parlent le créole (à base de français) et 10 à 20% s'expriment en français.
Mauritanie: 1,100,000 habitants. La langue nationale est l'arabe. Les langues officielles sont l'arabe et le français.
Niger: 3,200,000 habitants. La langue officielle est le français.
Ruanda: 3,200,000 habitants. La langue nationale est le kinyarwanda. Les langues officielles sont le kinyarwanda et le français.
Senegal: 3,500,000 habitants. La langue officielle est le français.
Suisse: 6 millions d'habitants dont un million de Suisses romands. Le français est la seule langue officielle des cantons de Vaud et de Neuchâtel, et une des langues officielles des cantons de Fribourg, Valais et Berne.
Tchad: 3,500,000 habitants. La langue officielle est le français.
Togo: 1,800,000 habitants. La langue officielle est le français.
Tunisie: 4,500,000 habitants. Les langues officielles sont l'arabe et le français.
République démocratique du Vietnam: 16 millions d'habitants. La langue officielle est le vietnamien, mais une partie des élites parle français.
République du Vietnam: 16 millions d'habitants. La langue officielle est le vietnamien, mais une minorité de la population urbaine parle français.

LE DEVOIR

Devrions-nous adopter le vocabulaire de France?

La France s'intéresse de plus en plus au hockey. Selon la presse française, les Jeux Olympiques de Grenoble ont largement intéressé le peuple français à notre sport national, même si les équipes françaises sont de calibre relativement faible.

Au Canada français, nous n'avons pas attendu nos "cousins" français pour parler français dans le domaine du hockey. Il s'ensuit qu'avec ce nouvel engouement de la France plusieurs des expressions que nous utilisons sont les mêmes, mais les autres?

Il y a déjà quelque temps, l'hebdomadaire "L'Express" a publié un article sur le hockey au pays de Gaulle, article illustré d'un lexique sur l'équipement des joueurs. Nous nous permettons de le reproduire ici.

Devons-nous dire, comme les Français, puck, crosse et tape... et se faire dire que notre français est colonial, ou inviter les Français à utiliser notre vocabulaire de hockey? A vous la parole, chers lecteurs!

1. Patin.
2. Chevillard extérieur.
3. Shinguard straps.
4. Gants.
5. Bretelles.
6. Coudières.
7. Puck.
8. Casque.
9. Epaulières.
10. Maillot.
11. Culotte.
12. Coquille de protection et son support.
13. Bas.
14. Jambières.
15. Crosse.
16. Fixe-bas.
17. Protège-dents.
18. Tape.

200 Canadiens mourront chaque jour de maladie du coeur

QUEBEC - Plus de 200 Canadiens mourront chaque jour d'une maladie du coeur, cette année, soit plus que toutes les autres causes de décès réunies.

C'est ce qu'a déclaré, M. Marcel A. Bélisle, directeur administratif de la Fondation du Québec des maladies du Coeur, lors du lancement officiel de la campagne de cet organisme.

Il a ajouté que les maladies du coeur sont responsables de 52 pour cent des décès au Canada, comparativement à 19 p.c. pour le cancer.

M. Bélisle a par ailleurs souligné que 76,000 de nos compatriotes en meurent chaque année et qu'environ 2,500,000 en sont affectés jusqu'à un certain point.

Il a conclu en précisant que les maladies du coeur étaient plus fréquentes chez les personnes de 35 à 54 ans.

L'alcool: ce qu'en dit la science

L'Association Médicale Américaine a récemment fourni les 6 réponses suivantes sur l'alcool. La haute valeur scientifique de cet organisme donne une importance exceptionnelle à ces considérations qui apportent une réponse décisive à plusieurs croyances erronées.

1) L'alcool est-il un stimulant?
Rep.: NON. La stimulation apparente est attribuable à une diminution des inhibitions par l'action stupéfiante de l'alcool.

2) Deviendrez-vous aussi ivre avec de la bière qu'en absorbant la même quantité d'alcool dans des boissons plus fortes?
Rep.: NON. La grande quantité d'eau contenue dans la bière explique la plus lente absorption de celle-ci.

3) Deviendrez-vous plus ivre en mélangeant les différentes boissons alcooliques qu'en prenant la même quantité d'alcool sous la même forme?
Rep.: NON. L'action intoxicante de l'alcool dépend de sa quantité, quelle que soit la sorte de boisson, pourvu que la quantité d'eau soit égale dans chacune des consommations.

4) Doit-on attendre au moins trois heures après avoir pris deux consommations pour être sûr de conduire son auto sans danger?
Rep.: OUI. Les deux consommations contiennent un total d'environ une once d'alcool pur. L'oxydation d'une once d'alcool prend environ trois heures.

5) L'alcool pris comme remède est-il nécessaire dans le traitement de certaines maladies?
Rep.: NON. L'alcool n'est ni un spécifique ni un remède pour quelque maladie que ce soit, à moins qu'on ne considère l' "inquiétude" comme une maladie et l' "indifférence procurée par la drogue" comme une cure.

6) Est-ce une bonne chose que de prendre quelques "coups" de whisky pour se réchauffer juste avant de s'exposer à une très basse température?
Rep.: NON. La sensation de chaleur après avoir bu est causée par la dilatation des capillaires superficielles. Cet état est associé à une perte rapide de la chaleur corporelle.

L'Association Lacordaire du Canada se joint à l'Association Médicale Américaine pour rappeler que les tristes conséquences des abus de l'alcool incitent à la plus grande prudence en ce domaine.



tuyaux sur l'impot

Q. - Si je reçois une avance de la Commission canadienne du blé, quand le montant en est-il imposable?
R. - Vous devez en ajouter le montant à votre revenu dans l'année où vous l'avez reçue.

Q. - Je me suis marié en septembre. Avant le mariage, ma femme travaillait mais elle a cessé de le faire depuis. Puis-je réclamer à son égard le montant intégral de $1,000 de l'exemption de personne mariée? Doit-elle souscrire une déclaration?
R. - Oui, si elle n'a pas eu de revenu après le mariage, vous pouvez réclamer le montant intégral de l'exemption de personne mariée, soit $1,000. Seul le revenu qu'elle a reçu après votre mariage peut modifier le montant de votre exemption. Si le revenu de votre femme est imposable ou si une retenue d'impôt a eu lieu sur son salaire, elle doit souscrire sa propre déclaration. Les exemptions auxquelles elle a droit ne sont pas modifiées par son mariage.

Q. - L'oncle de ma femme est chômeur et vit avec nous. Puis-je réclamer à son égard l'exemption de personne à charge?
R. - Non, à moins qu'il ne soit atteint d'infirmité physique ou mentale. S'il l'est, vous pouvez réclamer le montant que vous avez effectivement dépensé pour subvenir à ses besoins jusqu'à concurrence de $550.

Q. - J'ai acheté une propriété locative au cours de l'année. L'allocation du coût en capital doit-elle se limiter à la période de l'année pendant laquelle cette propriété m'appartenait effectivement?
R. - Non. Vous avez le droit de réclamer, chaque année, le montant intégral de l'allocation du coût en capital si vous êtes propriétaire du bâtiment à la fin de l'année. Cette allocation ne s'applique pas au coût du terrain.

Q. - Où un contribuable doit-il écrire afin de savoir quand il recevra son chèque en remboursement ou si sa déclaration était bien remplie?
R. - De façon ordinaire, n'écrivez à personne; cela ne fait que retarder la vérification de la déclaration ou du remboursement puisque certains employés affectés à ces opérations doivent les laisser de côté pour répondre à de telles lettres. Le ministère accorde la priorité aux déclarations comportant un remboursement et tout retard sera attribuable soit au volume des déclarations reçues soit au besoin de renseignements additionnels. Aussi, prenez soin de fournir aussi rapidement que possible tous les renseignements demandés.

Q. - J'exploite une ferme au cours de l'été, mais pour augmenter mon revenu, j'occupe un emploi rémunéré au cours de l'hiver. Dois-je verser des cotisations au Régime de pensions du Canada à l'égard de mon revenu agricole en plus de celles que je verse sur les gains provenant de mon emploi?
R. - Oui, les gains qu'une personne tire d'un travail exécuté pour son propre compte sont assujettis aux cotisations du Régime de pensions du Canada, mais votre "cotisation requise" sera diminuée du montant que vous et votre employeur avez déjà versé. Pour établir le montant des cotisations à verser, veuillez remplir la section intitulée "Cotisations pour le Régime de pensions du Canada à l'égard des gains provenant d'un travail exécuté pour votre propre compte", à la page 1 de la déclaration T1 Générale.

Q. - En novembre 1967, j'ai subi une intervention chirurgicale. Les frais de cette intervention ont été acquittés en décembre, mais, comme ils constituaient mes seuls frais médicaux pour l'année et représentaient moins de 3% de mon revenu, je ne pouvais pas les réclamer dans ma déclaration de l'an dernier. Cependant, au printemps de 1968, j'ai contracté d'autres frais médicaux. Puis-je réclamer dans ma déclaration d'impôt de 1968 les frais que j'ai acquittés en 1967?
R. - Vous pouvez réclamer des frais médicaux acquittés au cours de toute période de 12 mois se terminant en 1968 s'ils n'ont pas déjà été déduits dans votre déclaration de 1967. Dans votre cas, vous pouvez réclamer dans votre déclaration tous les frais médicaux que vous avez acquittés au cours de la période allant du 1er décembre 1967 au 30 novembre 1968. La période de douze mois peut varier d'une année à l'autre et la période utilisée au cours d'une année peut empiéter sur la période utilisée au cours de l'année précédente.

Q. - Quels sont les exigences relatives aux reçus pour frais médicaux?
R. - Un reçu acceptable pour frais médicaux doit comprendre au moins les renseignements suivants:
le nom et la profession de la personne à qui le paiement a été effectué; le motif du paiement; la date de facturation; la date du paiement et le nom de la personne au nom de laquelle les frais médicaux ont été contractés.

Cardinal: L'UN devrait cesser de faire l'essai du séparatisme

MONTREAL - Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, est d'avis que l'Union nationale ne devrait pas faire l'essai du séparatisme.

Au cours d'une émission radiophonique diffusée aux postes CJAD de Montréal et CFRB de Toronto, il a déclaré: "Je ne crois pas que nous dussions faire l'essai du séparatisme".

En réponse à une question, M. Cardinal a répondu: "Je ne suis pas un séparatiste".

Cette interview avait été enregistrée à l'avance à Ottawa.

M. Cardinal, dont certains disent qu'il est nationaliste, a déclaré que le séparatisme ne résoudrait pas nos problèmes. "Si nous nous séparons, nous ne serons que 6,000,000 contre 220,000,000, et où sera l'avantage?" M. Cardinal faisait allusion à la population du Québec, par rapport à la population anglophone de l'Amérique du Nord.

Les deux principaux partis du Québec - l'Union nationale, actuellement au pouvoir, et les libéraux, dans l'Opposition - ne sont définitivement pas des partis séparatistes, a précisé M. Cardinal. "Seul le Parti québécois de René Lévesque est séparatiste".

Les différences

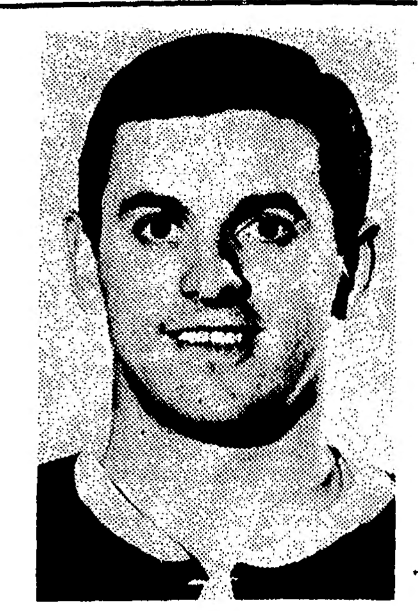
M. Cardinal a dit être convaincu que le Québec devrait pouvoir coopérer avec les nations francophones, et il a comparé le rôle du Québec dans ces relations à celui du Canada dans le Commonwealth britannique.

Il a ajouté qu'il n'est pas très optimiste en ce qui concerne la législation fédérale, tel le projet de loi sur les langues officielles, comme moyen de protection des minorités francophones dans les autres provinces. Il a ajouté qu'il est "en faveur du principe du bilinguisme", mais que, selon lui, "les moyens ne sont pas adaptés aux objectifs".

Les districts bilingues proposés par le gouvernement fédéral créeraient des ghettos pour les minorités francophones en dehors du Québec. Ce n'est pas, cependant, "notre responsabilité d'aider les minorités francophones au Canada".

Les Canadiens anglophones devraient accepter le fait que "les Québécois comprennent peut-être les choses différemment des habitants des autres provinces".

Selon M. Cardinal, la constitution canadienne devrait être totalement revisée, parce que le Canada est un pays spécial, et même un pays "étrange".



Parti en lion... revenu en mouton! Telle est, en peu de mots l'histoire de Mike Walton des Leafs de Toronto. Il quitté son équipe "parce qu'il ne pouvait plus jouer pour Punch Imlach et parce qu'il ne jouait pas suffisamment" mais revenait quelques jours plus tard, repentant, sous la direction du même instructeur et, vraisemblablement, dans les mêmes conditions.

Le Vatican publie quelques statistiques

CITE DU VATICAN - La nullité du mariage a été reconnue par le tribunal de la rote dans 223 cas sur les 398 que cette cours a examinés en 1968. L'assistance gratuite a été accordée dans 46 p. 100 des cas. C'est ce que fait notamment apparaître le volume annuel sur l'activité du Saint-Siège présenté au Saint-Père.

Le même ouvrage indique que les catholiques sont aujourd'hui dans le monde 493 millions soit en augmentation de 8 millions et demi par rapport à 1965. Les prêtres réguliers et séculiers sont au nombre de 352,322. Les ordinations se sont élevées en 1968 à 5,107, ce qui marque une diminution de 416 unités par rapport à 1965.

Les personnes, ecclésiastiques et laïques, ayant la nationalité vaticane sont au nombre de 534 dont 31 cardinaux, 119 représentants du Saint-Siège à l'étranger, 54 gardes suisses, 153 gendarmes, 177 laïques. Les personnes autorisées à résider au Vatican par leurs fonctions, mais n'ayant pas la nationalité vaticane s'élèvent à 315.

Le gouvernatorat de la cité du Vatican groupe dans ses services 1,455 personnes, ecclésiastiques et laïques, dont 70 prêtres ou religieux, 54 religieuses, 496 fonctionnaires et employés dont les médecins, infirmiers et pharmaciens des services de santé, 153 gendarmes et 681 ouvriers et membres du personnel. Les entrées au musée au Vatican, dont les recettes alimentent en partie les caisses de la cité du Vatican ont marqué en 1968 le chiffre record de 972,461 lires avec des pointes de 10,000 entrées par jour.

A VOTRE SERVICE!

CHEWY-CHEWY

Interprète: Steve Fiset

Ah! Chewy-Chewy (4 fois), Baby!
Les bonbons de ta bouche sont des bonbons sucrés,
Chewy-Chewy (4 fois), Baby!
J'aime les entendre, car ils me font rêver.

REFRAIN -
Ah! Que tes lèvres sont exquises
Ce petit goût de cerise
Me donne envie de te les croquer
Je sais très bien, Chewy, cette Folie
C'est pour la vie
Tu ne peux rien changer laisse-moi t'aimer
Ah! Chewy... Ah! oui...

Ah! Chewy-Chewy (4 fois), Baby!
J'ai l'eau à la bouche rien qu'à penser à toi,
Chewy-Chewy (4 fois), Baby!
Laisse-moi t'embrasser encore une fois.

REFRAIN
Oui, t'aimer...

Ah! Chewy-Chewy (4 fois), Baby!
L'amour est un bonbon très facile à croquer
Chewy-Chewy (4 fois), Baby!
Tu dois le déguster sans jamais le briser!

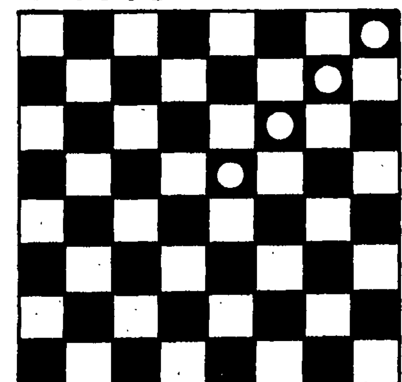
Les 8 erreurs...

1. Le quai est plus haut.
2. La dame de droite n'a plus de chapeau.
3. Le bouton de la porte de la locomotive est différent.
4. La deuxième valise est plus petite.
5. Le premier nuage de vapeur a une forme différente.
6. La grille du côté de la locomotive est différente.
7. La plateforme arrière est plus longue.
8. Le chef de gare n'a plus de mouchoir dans sa poche.

Flairetout...

Avec un peu d'adresse, on peut facilement prendre 21 clichés sur une pellicule de 20. On a coupé la pellicule en deux; une partie a été sectionnée à l'endroit de la perforation, l'autre juste entre les clichés. On a donc enlevé un cliché, ou alors ce sont des morceaux de deux films différents.

Casse-tête



Il n'y a plus que quatre pions sur cet échiquier. Pouvez-vous le partager en quatre parties d'un pareil nombre de cases, contenant chacune un des pions?

Solution: page 15

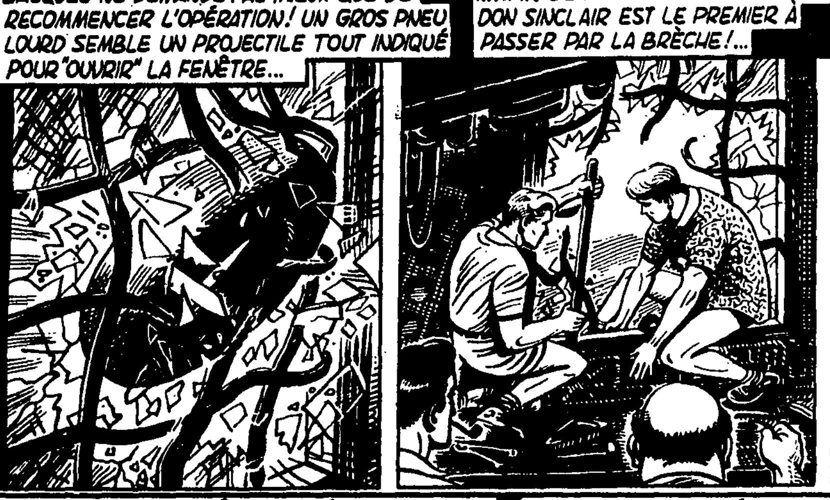


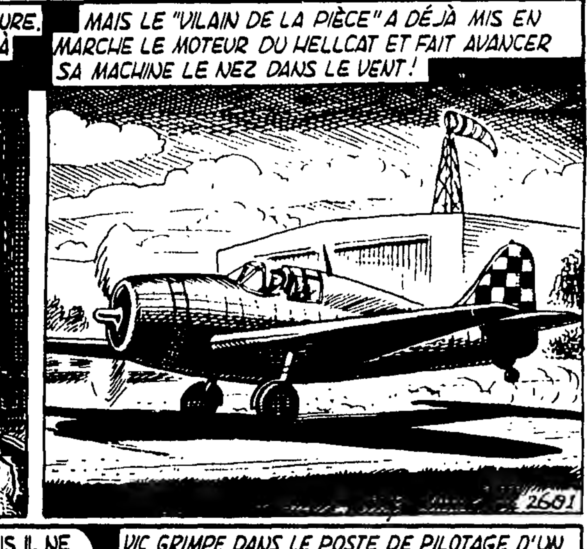
PILOTE TEMPETE

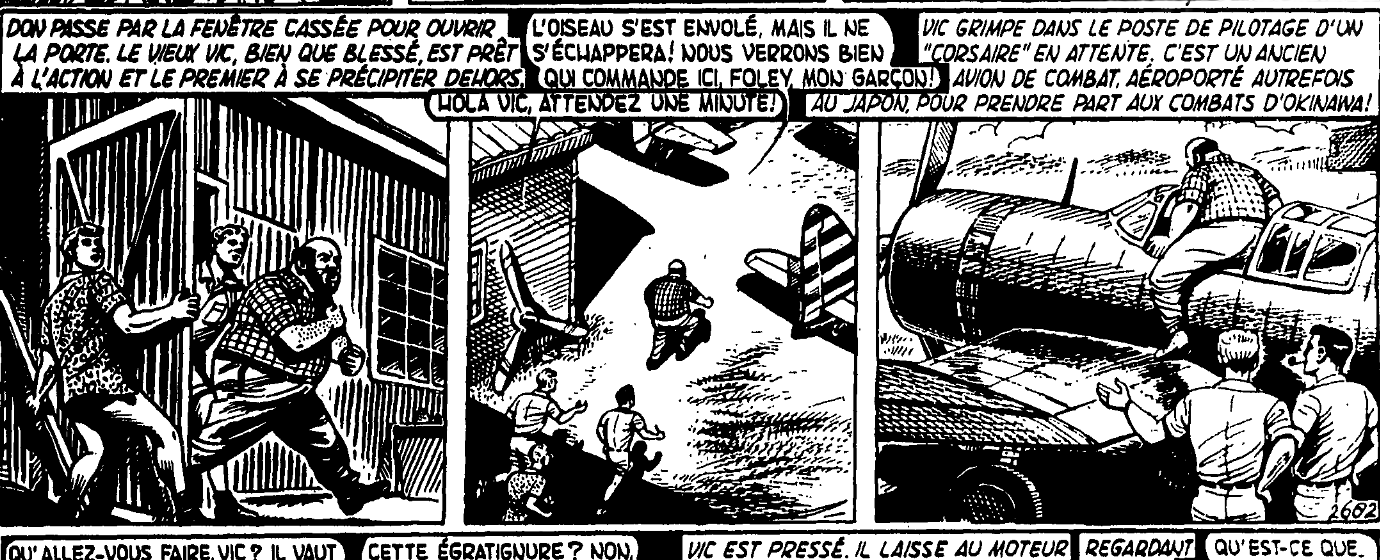
FOLEY N'A PAS UNE SECONDE À PERDRE! SON CERVEAU EST EMBROUILLÉ. LE COURS DES ÉVÉNEMENTS L'A SURPRIS.
JE N'AURAIS PAS DÛ TIRER SUR VIC! MAIS DE QUOI SE MÊLAIT-IL, CE VIEUX FOU?
ET PUIS, CES CASSE-PIEDS ÉTRANGERS! BAH, JE NE LEUR OFFRIRAI PAS UNE AUTRE OCCASION DE ME CONTRECARRER. HEUREUSEMENT QUE LE "HELLCAT" EST FIN PRÊT!
LE VOILÀ QUI FILE, BUCK! IL NE FAUT PAS LE LAISSER S'ÉCHAPPER!!
2679





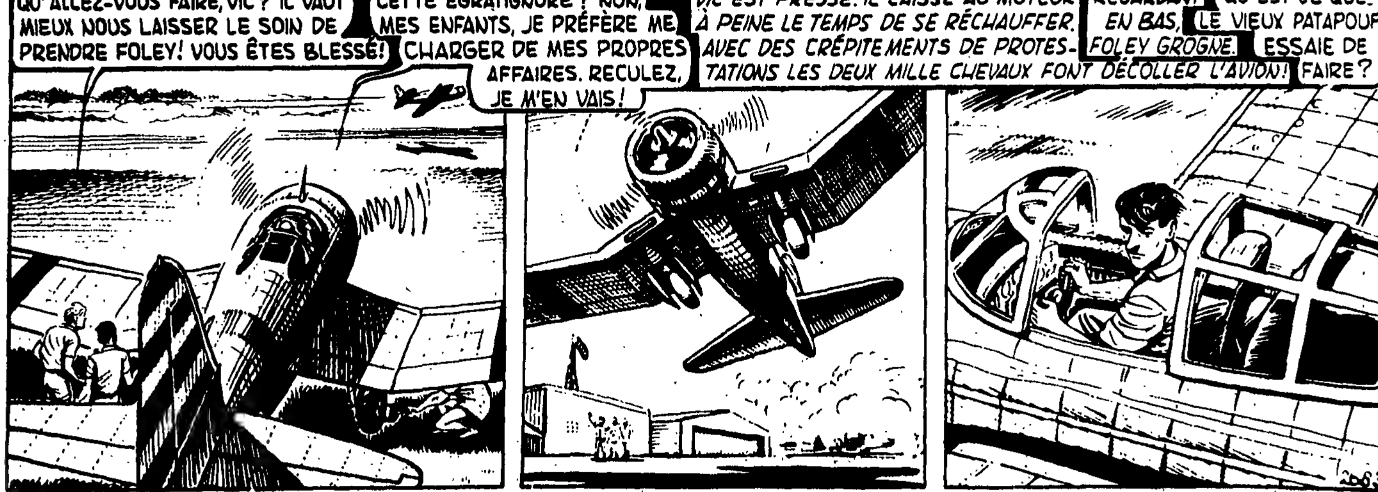


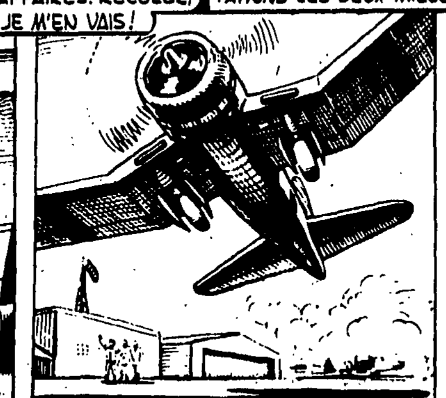














L'oignon fait les bonnes sauces

Il est parfois étonnant de constater que certains aliments et assaisonnements encore très populaires aujourd'hui datent de la plus haute antiquité. Il en est ainsi de l'oignon. Ce légume, originaire de l'Asie et de la Palestine, fut cependant très estimé dans l'Egypte ancienne, à tel point qu'on lui attribua alors des pouvoirs divins.

De nos jours, l'oignon reste un ingrédient quasi-indispensable de la bonne cuisine à titre d'assaisonnement ou de légume. D'ailleurs, ne dit-on pas d'un invité choyé qu'il est "traité aux petits oignons"?

Les Egyptiens d'autrefois, bien qu'amateurs d'oignons, ne bénéficiaient sûrement pas du système de classement dont jouit le consommateur canadien contemporain. En effet, les oignons jaunes à cuisson sont classés suivant les normes de qualité du gouvernement fédéral, Canada no 1 ou Canada no 2. De plus, ils sont étiquetés selon leur grosseur.

A l'étalage, choisissez des oignons fermes, lustrés, à pelure sèche, bien formés et sans défauts notables. Une livre équivaut à 4 oignons de grosseur moyenne. Evitez les oignons humides ou germés, car ils ne tarderont pas à moisir.

Les oignons doivent être entreposés dans un endroit frais et sec. Ils se gardent 2 à 3 semaines dans une armoire de cuisine; on peut les conserver encore plus longtemps dans une cave légèrement chauffée.

Il est recommandé de peler les oignons sous un jet d'eau courante, pour éviter d'avoir la larme à l'oeil en les préparant. Si vous devez en peler une grande quantité, placez un éventail de façon à diriger les vapeurs d'oignon loin de vous.

A ce sujet, voici donc trois recettes d'oignons provenant des économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada.

SOUPE GRATINEE AU FROMAGE

3 c. à table de beurre fondu
1 tasse d'oignons hachés
1/2 tasse de céleri en dés
1 c. à table de farine
1 c. à thé de moutarde sèche
1/8 c. à thé de paprika
1/4 c. à thé de poivre
1/2 c. à thé de sel
2 tasses de lait
2 tasses (8 onces) de cheddar fort, râpé
Carrés de pain grillé
Cheddar râpé

Sauter au beurre oignons et céleri, environ 5 minutes. Incorporer farine, assaisonnements puis lait graduellement et cuire en brassant jusqu'à ce que la sauce épaississe (environ 5 minutes); y brasser pour fondre 2 tasses de cheddar. Verser dans des bols, garnir chacun d'un carré de pain grillé et parsemer de cheddar. Dorer sous le grilloir 2 à 3 minutes. Servir immédiatement. Quantité: environ 4 tasses.

QUICHE A L'OIGNON

1 croûte de tarte de 9 pouces
2 c. à table de beurre fondu
2 tasses d'oignons tranchés
1 tasse (4 onces) de cheddar râpé
1 c. à table de farine
1/2 c. à thé de moutarde sèche
2 oeufs battus
3/4 tasse de crème de table
1/4 c. à thé de sel
Pincée de sel
1 ou 2 tranches de fromage Mozzarella
6 tranches de bacon cuit, émietté

Sauter au beurre les oignons 8 à 10 minutes. Mêler cheddar, farine et moutarde sèche; enparsemer la croûte et garnir d'oignons. Mêler oeufs, crème, sel et poivre et verser sur les oignons. Garnir de lanières de Mozzarella. Cuire à 350oF jusqu'à ce que la préparation soit prise (30 à 35 minutes). Au moment de servir, parsemer de bacon. 6 portions.

CARRES A L'OIGNON

2 c. à table de beurre fondu
2 tasses d'oignons tranchés
2 tasses de mélange à biscuits
3/4 tasses (3 onces) de cheddar râpé
1/2 tasse de lait
1/2 c. à thé de sel
1 oeuf battu
1/2 tasse de crème sure commerciale

Sauter au beurre les oignons jusqu'à ce qu'ils soient transparents, environ 5 minutes. Mêler cheddar et mélange à biscuits; y verser le lait et brasser pour obtenir une pâte. Renverser sur une planche légèrement farinée et pétrir 30 secondes. Diviser la pâte en deux: en couvrir 2 moules de 8 pouces x 8. Y déposer les oignons et saupoudrer de sel. Mêler oeufs et crème sure puis verser sur les oignons. Dorer à 425oF, 15 à 20 minutes. Tailler en carrés et servir chaud. 12 carrés.



Tourte à l'oignon et au fromage Edam



1 croûte de tarte de 9 pouces non cuite
4 oignons tranchés (grosseur moyenne)
4 tranches de bacon croustillant et émietté
1/4 tasse de beurre ou de margarine
2 c. à table de farine tout usage
4 oeufs
1 tasse de lait
2 tasses de fromage râpé Edam, importé de Hollande
1 c. à thé de sel épicé
1/8 c. à thé de poivre

Faire revenir à feu doux les rondelles d'oignons dans le beurre, dans un grand poêlon jusqu'à ce qu'elles soient tendres et ramollies. Incorporer la farine. Retirer du feu. Battre les oeufs avec le lait et les assaisonnements. Incorporer les oignons, le bacon émietté et le fromage râpé Edam, importé de Hollande. Verser cette préparation dans la croûte de tarte. Cuire dans un four à 400oF. durant 15 minutes, puis réduire la chaleur à 325oF. et prolonger la cuisson de 20 à 25 minutes ou jusqu'à ce que cela soit ferme au centre. Tailler en pointes. Donne 6 portions.

Vous faut-il préparer un repas à l'avance? Votre famille se réjouira de ce mets délicieux "la tourte à l'oignon" d'une saveur différente si elle est préparée avec le fromage Edam importé de Hollande. Votre succès est assuré que vous la serviez chaude ou froide; comme collation du soir ou après le théâtre.

EXPOSITION

"Arts et Succès franco-albertains"

A l'occasion de la tenue de l'Assemblée annuelle des membres de l'A.C.F.A. et du passage à Edmonton de l'honorable Gérard Pelletier, Secrétaire d'Etat, les 11 et 12 avril, les membres du Comité féminin de la Régionale Edmonton ont pensé organiser au Collège Saint-Jean une grande exposition sous le thème général "Arts et Succès franco-albertains".

L'on a pensé regrouper les objets exposés en sept grandes catégories:

I. MUSIQUE - compositions, orchestrations, chansons, chansonnettes, disques, photographies d'artistes d'opéra, chanteurs, chanteuses, chorales, etc.

II. THEATRE - manuscrits de pièces, photographies de comédiens, groupes, scènes, mimes, etc.

III. PEINTURE ET ARTS PLASTIQUES - peintures, sculptures, céramique, photographie, artisanat, crochet, tricot, petit-point, cuir repoussé, etc.

IV. LITTERATURE - livres, thèses, poésies et une composition sur le thème suivant: "La vie d'un pionnier albertain".

V. SPORTS - trophées, médailles, coupes, autres décorations, photographies d'individus ou de groupes.

VI. DIVERS - toute autre création réalisée par un ou des Franco-albertains et qui n'apparaît pas dans les catégories précédentes.

L'on espère obtenir la participation des adultes et adolescents à compter de la septième année. Les articles envoyés devront tous être étiquetés avec nom, adresse et description sommaire de l'article. Dans le cas des adolescents, l'on recommande aussi d'inscrire l'âge.

Ni l'A.C.F.A., ni le Comité féminin ne se tiendront responsables du transport, pertes ou dommages subis au cours du transport ou durant l'exposition des objets. Les participations devront être envoyées à Mme Gabrielle Baillargeon, 6704 - 93e avenue, Edmonton 83. L'on peut également obtenir d'autres détails en signalant 469-4253.

Comment choisir les verres à vin

La variété des verres à vin est aussi grande que la variété des vins.

L'achat des verres à vin pourrait se comparer à l'achat d'une voiture. Vous avez le choix d'une familiale, d'un sedan, d'une décapotable ou d'un modèle de sport avec une variété de grandeurs et de prix.

Les experts en vin sont d'accord que la verrerie employée devrait simplifier le service au lieu de le compliquer. L'achat des verres doit se faire en pensant à son usage pratique. En général, un verre à vin devrait être de crystal clair (pas de couleur), d'une ligne simple et élégante et devrait contenir de 6 à 8 onces. Un verre bien proportionné ajoute une certaine dignité et élégance au repas, (en plus de démontrer du "savoir-faire").

Le vin fait d'un repas une occasion spéciale et le verre dans lequel il est servi devrait refléter cette occasion. Du moins, c'est le cas au Canada où le vin n'est pas consommé aussi régulièrement qu'en Europe.

L'ouverture de la plupart des verres à vin est légèrement plus petite que la partie la plus large du "bol" afin de profiter au maximum du bouquet du vin.

Le haut du verre doit être quand même assez large afin que le bord ne frappe pas le nez en buvant. Le verre sur pied est employé pour que le vin ne se réchauffe pas à la chaleur de la main (vins blancs et rosés). Le verre à vin ne doit être rempli qu'à moitié ou aux trois quarts. Ceci permet de tournoyer le vin afin de jouir de sa pleine saveur sans craindre de le renverser.

Nous apprécions le vin avec le sens de la vue aussi bien qu'avec l'odorat et le goût, c'est pourquoi un verre sur pied délicat, transparent, clair, ajoute au plaisir de la dégustation du vin.

Jusqu'au siècle dernier, l'emploi des verres de couleur était à la mode, car le vin n'était pas toujours très clair. La lie en était la cause. Aujourd'hui, les vins sont brillants et clairs. Qu'y a-t-il de plus agréable de voir le rouge brillant du Claret, le rubis foncé du Bourgogne, la limpide douce teinte dorée du vin blanc et la brillante pétillante du Champagne? Tout ceci ajoute au plaisir du festin.

Les appéritifs et le porto sont généralement servis dans un verre sur pied plus bas, en forme de tulipe, contenant environ 3 onces. Le verre à Sherry a souvent la forme d'un petit "V" ou conique. Des verres plus hauts sont employés pour les vins blancs. Pour les champagnes, les verres sont en forme de coupe plate ou de tulipe et hauts sur pied.

Depuis quelques années, un verre à vin de 8 à 12 onces peut être employés pour les vins être employés également pour le vin rouge ou blanc. Même le champagne. Deux formes sont généralement utilisées, soit la boule ronde ou la poire. Chacune a ses adeptes, vous pouvez employer celle qui vous plaît le plus.

Le veston croisé revient de mode... en Irlande et en Angleterre, et sans doute, bientôt aussi au Canada. C'est ici le réalisateur Kevin McClory (Thunderball) qui en fait la démonstration en portant un blazer bleu marine avec chandail blanc à col roulé.

Pour éliminer les ordures

Nul besoin est de vous décrire ce que sont les ordures ménagères ou de vous énumérer tous les inconvénients qui découlent de leur existence.

Vous pouvez éliminer tous ces désavantages en pulvérisant vos ordures ménagères à l'aide d'un broyeur installé sous l'évier.

Cet appareil électroménager triture les restes de repas, les épluchures et les os qui disparaissent ensuite dans l'égout.

Les broyeurs d'ordures ménagères sont silencieux, efficaces, hygiéniques, ils font maintenant parti de la gamme des appareils électriques qui facilitent le travail de la mère de famille.

Les commandements de la belle-mère

MEXICO - Le psychologue chilien Pelegrino Corboni, qui vient de réaliser une série d'études sur la psychologie de la famille et sur la sexologie à l'université catholique de Louvain, a exposé devant le centre des communications sociales de Mexico, le fruit de ses travaux: un décalogue à l'usage des belles-mères. On peut les résumer ainsi:

"Ton gendre tu aimeras, jamais dans sa vie privée n'intervenant
Place en ton coeur aimant feras à gendre ou bru pareillement.
Leur foyer pour toi sera de ta fécondité le prolongement.
Leur vie intime respecteras, ne t'en mêlant aucunement.
Chaque fois que besoin sera, les réconforteras compréhensivement.
Sous leur toit, tu éviteras de vivre: c'est très important.
Petits-enfants point n'essaieras d'élever dans tes idées, jalousement.
De tes échecs, tu instruiras sur la voie de l'amour les débutants.

Débat sur les "Hot Dogs"!

WASHINGTON - Les Américains commencent à se demander si leur "hot dog" national n'est pas le cousin germain du pâté d'alouette européen, fait d'un cinquième d'alouette et quatre cinquième de cheval.

Au train où vont les choses, ils ne sont pas près de le savoir.

Il y a quelque temps, le secrétaire de l'agriculture M. Orville Freeman avait annoncé l'ouverture, le mois prochain, par son gouvernement, d'une vaste enquête publique sur la composition des saucisses qui, mises chaudes dans un petit pain, deviennent les "hot dogs".

L'institut national de la viande, qui représente les fabricants, a notifié à M. Freeman qu'il faudrait beaucoup de temps pour réunir la documentation nécessaire et que l'enquête ne pourrait utilement s'ouvrir avant le mois de mai.

Les services fédéraux soupçonnent que les saucisses, faites théoriquement de boeuf et de porc, contiennent beaucoup plus que les 25 pour cent de poulet et de graisse, autorisés par la loi.

L'affaire est d'importance: les Américains ont mangé l'an dernier 1,475 millions de livres de saucisses, soit plus de soixante "hot dogs" par personne!

Comment faire de bons placements

TORONTO - Mary McRae employée au développement des affaires pour la compagnie Royal Trust, à Toronto, croit que les femmes célibataires ou mariées, devraient abandonner leur air d'innocence naïve devant les questions d'argent et s'intéresser vraiment à l'usage qu'on peut en faire et à l'investissement.

"L'homme qui s'occupe de toutes les questions financières ne rend pas vraiment service à sa femme, dit-elle. Il la rend vulnérable".

Pour la plupart des gens, dit Mme McRae, le gérant de banque est sans doute la personne vers laquelle on devrait logiquement se tourner pour être conseillé sur l'usage qu'on peut faire de son argent.

Lorsqu'il s'agit d'administrer une forte somme, on a souvent besoin de recherche et d'experts, et l'on peut alors s'adresser à un courtier, un conseiller en placements ou un trust.

Quel que soit le montant en jeu, Mme McRae cite plusieurs formes communes d'investissements qu'il faut connaître.

La plus simple est le compte d'épargne, qu'elle considère cependant comme une tentation de solution facile. Il y a encore les comptes d'accumulation, portant intérêt à un taux légèrement plus élevé et d'où on ne peut prélever l'argent par chèque.

On peut encore investir dans des reçus de placement garanti ou des dépôts à terme. Selon la somme dont on dispose, ces billets peuvent être achetés pour des termes allant de 30 jours à cinq ans.

Les fonds mutuels ou administrés réunissent l'argent de plusieurs investisseurs. Ces derniers reçoivent en retour des actions du fonds. L'argent est investi dans un porte-feuille d'actions diversifiées et les membres du fonds peuvent recevoir les dividendes ou les faire réinvestir pour acquérir plus d'actions.

Les obligations d'épagne du Canada constituent une forme d'investissement qui peut servir de réserve d'argent, car on peut les acheter et les revendre aisément, mais Mme McRae rappelle qu'on ne peut avoir à la fois ces possibilités et un taux élevé d'intérêt.

Pour retirer un revenu régulier, on peut acheter une annuité, ou rente, mais Mme McRae conseille de comparer diverses formes d'annuité avant d'y investir, étant donné la variété d'intérêt. Le gouvernement et les compagnies d'assurance-vie vendent des annuités. Mais si vous éprouvez un soudain besoin d'argent, il est possible que vous ne puissiez utiliser votre rente que pour contracter un emprunt. A cause de son taux garanti, l'annuité paie habituellement un faible intérêt.

Quiconque veut se servir de son argent pour s'assurer un revenu régulier peut encore obtenir un portefeuille bien monté d'obligations et d'actions.

Mme McRae fait remarquer que la rédaction d'un testament peut être une partie importante de l'organisation des biens, meubles tant des femmes que des hommes.

"Beaucoup de gens ont peur de préparer leur testament. Pourtant, on peut être assuré que la rédaction d'un testament ne saurait en quelque façon raccourcir sa vie.

"Il importe que les femmes rédigent un testament, surtout celles qui travaillent à l'extérieur. Mais même si elles ne gagent pas d'argent, c'est pour elles la seule façon de s'assurer que la chaise de Grand-maman ou leur manteau de vison ira bien à la personne à qui on les destinait".

Les épouses accompagneront les astronautes dans leur vol spatial

BERLIN-OUEST - "Je ne vois rien qui s'oppose à des vols spatiaux de plus d'un an par exemple, mais il serait grand temps que les épouses des astronautes prennent part à ces vols", a déclaré le colonel Frank Borman, en présence de sa femme, au cours de la conférence de presse qui clôturait sa journée de visite à Berlin-ouest.

"Il faudrait également dans ce cas installer à bord des vaisseaux spatiaux une douche et une petite salle de gymnastique et prévoir dans le programme de la journée plus de temps libre", a-t-il ajouté.

Auparavant, le cosmonaute avait commenté les principales péripéties de son vol autour de la Lune, à l'occasion de la projection à l'observatoire de la ville du film de l'expédition devant le bourgmestre-régnant M. Klaus Schutz et 400 personnalités du monde politique et culturel de Berlin-ouest.

Après avoir signé le livre d'or de la ville, le cosmonaute, accompagné de son épouse et de ses deux fils, avait visité la ville et s'était rendu notamment au "mur" devant la porte de Brandebourg.

Monté sur l'une des plates-formes qui permettent de jeter un coup d'oeil sur Berlin-Est et sur le "couloir de la mort" qui borde le mur à l'est, Frank Borman est resté silencieux quelques instants, tandis que sa femme retenait avec peine ses larmes.

Au cours de sa visite le cosmonaute s'est arrêté plusieurs fois pour serrer la main à de nombreux Berlinois massés sur le parcours du cortège officiel, malgré une température froide adoucie il est vrai par un soleil radieux.

Le colonel Borman et sa famille ont ensuite quitté Berlin pour Rome, où le cosmonaute américain fut reçu par le Pape.

Les automobiles ont détrôné le papier-journal

Les automobiles ont supplanté les minéraux bruts et les produits forestiers ouvrés - meneurs habituels - à titre de plus grand exportateur canadien.

Les statistiques à cet effet publiées par le Bureau fédéral de la statistique, précisent que les automobiles et les châssis d'autos à eux seuls ont détrôné le papier journal comme produit canadien le plus exporté.

La valeur totale des voitures exportées, des pièces et des autres véhicules automobiles, s'élève à $2,637,876,000 en 1968 - en hausse de 52 pour cent sur 1967.

Les minéraux et les produits forestiers bruts - jadis le meneur traditionnel - occupent respectivement le deuxième et troisième rangs, tandis que le blé vient en quatrième position.

La valeur globale des exportations de minéraux bruts pour 1968, incluant le pétrole brut, les concentrés et les minérais, a augmenté d'environ 17 pour cent à $2,470,796,000.

Les exportations de produits forestiers finis ont augmenté de 13 pour cent à $2,241,119,000 l'année dernière.

Parmi les produits individuels exportés, les automobiles et les châssis d'autos ont pris le premier rang avec $1,357,019,000 aux dépens du papier journal évalué à $989,831,000. Les exportations de blé se sont chiffrées à $684,469,000, en baisse de plus de sept pour cent sur l'année précédente.

E.-U.

Les ventes aux Etats-Unis ont augmenté de 25 pour cent à $8,891,998,000.

Parmi les autres meilleurs clients du Canada, la Chine a gagné trois places et occupe maintenant le septième rang avec une augmentation de près de 80 pour cent. Elle dépasse l'Italie, la Belgique, l'Inde et double la France qui occupe le 11e rang.

Les exportations à l'Allemagne de l'Ouest ont majoré de plus de 28 pour cent tandis que celles au Marché Commun ont augmenté d'environ 10 pour cent à $749,369,000.

La Grande-Bretagne, deuxième meilleur client de notre pays a augmenté ses achats de moins de quatre pour cent à $1,209,592,000, cependant que ceux du Japon, qui occupe le troisième rang, ont haussé de six pour cent à $606,787,000.

Le Chapelet à CHFA

MARS

1 - Vieillards du Chateau Sturgeon, Legal.
3 - Familles Joseph et Donat Lemire, Falher.
4 - Ecoles Intermédiaire et Racette, St-Paul.
5 - Familles Charbonneau et Frey, McLennan.
6 - Paroisse St-Joachim, Edmonton.
7 - Paroisse de St-Albert.
8 - Conseil LaVérendrye des C. de C.
10 - Famille Jacques Sicotte, Falher.
11 - Radio-Edmonton Ltée.
12 - Paroisse Cathédrale de St-Paul.
13 - Hockey.
14 - Paroisse St-Louis, Bonnyville.
15 - Famille Ubald Chevalier, Morinville.
17 - Famille Armand Brien, Falher.
18 - Conseil LaVérendrye des C. de C.
19 - RR. SS. Filles de Jésus, Edmonton.
20 - Hockey.
21 - Famille Marcel Vandel, Falher.
22 - Paroisse St-Emile, Legal.
24 - Familles Joseph et Donat Laflamme, Falher.
25 - Mouvement des Dames Chrétiennes, Legal.



Il en faut de la nourriture pour satisfaire l'appétit de ce mastodonte du Jardin zoologique Riverdale de Toronto! Ici, le gardien George Pyne "offre" à l'un de ses protégés quelques tranches de pain, si ce n'est le pain tout entier... Paraît-il que les deux hippopotames ont un caractère doux, sont bien apprivoisés et suivent le gardien, chaque fois qu'il se montre, comme de vrais agneaux... ou presque!

FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON

LES SABINES

Une nouvelle de MARCEL AYMÉ

Il y avait à Montmartre, dans la rue de l'Abreuvoir, une jeune femme prénommée Sabine, qui possédait le don d'ubiquité. Elle pouvait à son gré se multiplier et se trouver en même temps, de corps et d'esprit, en autant de lieux qu'il lui plaisait souhaiter. Comme elle était mariée et qu'un don si rare n'eût pas manqué d'inquiéter son mari, elle s'était gardée de lui en faire la révélation et ne l'utilisait guère que dans son appartement, aux heures où elle y était seule. Le matin, par exemple, en procédant à sa toilette, elle se dédoublait ou se détriplait pour la commodité d'examiner son visage, son corps et ses attitudes. L'examen terminé, elle se hâtait de se rassembler, c'est-à-dire de se fondre en une seule et même personne. Certains après-midi d'hiver ou de grande pluie qu'elle avait peu d'entrain à sortir, il arrivait aussi à Sabine de se multiplier par dix ou par vingt, ce qui lui permettait de tenir une conversation animée et bruyante qui n'était du reste rien de plus qu'une conversation avec elle-même. Antoine Lemurier, son mari, sous-chef du contentieux à la S.B.N.C.A., était loin de soupçonner la vérité et croyait fermement qu'il possédait, comme tout le monde, une femme indivisible. Une seule fois, rentrant chez lui à l'improviste, il s'était trouvé en présence de trois épouses rigoureusement identiques, aux attitudes près, et qui le regardaient de leurs six yeux pareillement bleus et limpides, de quoi il était resté coi et la bouche un peu bée. Sabine s'étant aussitôt rassemblée, il avait cru être victime d'un malaise, opinion dans laquelle il s'était entendu confirmer par le médecin de la famille, qui diagnostiqua une insuffisance hypophysaire et prescrivit quelques remèdes chers.

Un soir d'avril, après dîner, Antoine Lemurier vérifiait des bordereaux sur la table de la salle à manger et Sabine, assise dans un fauteuil, lisait une revue de cinéma. Levant les yeux sur sa femme, il fut surpris de son attitude et de l'expression de sa physionomie. La tête inclinée sur l'épaule, elle avait laissé tomber son journal. Ses yeux agrandis brillaient d'un éclat doux, ses lèvres souriaient, son visage resplendissait d'une joie ineffable. Emu et émerveillé, il s'approcha sur la pointe des pieds, se pencha sur elle avec dévotion et ne comprit pas pourquoi elle l'écartait d'un mouvement impatient. Voilà ce qui s'était passé.

Huit jours auparavant, dans le tournant de l'avenue Junot, Sabine rencontrait un garçon de vingt-cinq ans qui avait les yeux noirs. Lui barrant délibérément le passage, il avait dit: "Madame" et Sabine, le menton haut et l'oeil terrible: "Mais, Monsieur." Si bien qu'une semaine plus tard, en cette fin de soirée d'avril, elle se trouvait à la fois chez elle et chez ce garçon aux yeux noirs, qui s'appelait authentiquement Théorème et se prétendait artiste peintre. Dans le même instant où elle rabrouait son mari et le renvoyait à ses bordereaux, Théorème, en son atelier de la rue du Chevalier-de-la-Barre, prenait les mains de la jeune femme, et lui disait: "Mon coeur, mes ailes, mon âme!" et d'autres choses jolies qui viennent facilement aux lèvres d'un amant dans les premiers temps de la tendresse. Sabine s'était promis de se rassembler à dix heures du soir au plus tard, sans avoir consenti aucun sacrifice important, mais à minuit, elle était encore chez Théorème et ses scrupules ne pouvaient plus être que des remords. Le lendemain, elle ne se rassembla qu'à deux heures du matin, et les jours suivants, plus tard encore.

Chaque soir, Antoine Lemurier pouvait admirer sur le visage de sa femme le même reflet d'une joie si belle qu'elle lui semblait n'être plus de la terre. Un jour qu'il échangeait des confidences avec un collègue de son bureau, il se laissa aller à lui dire dans une minute d'émotion: "Si vous pouviez la voir quand nous veillons le soir, dans la salle à manger: on croirait qu'elle parle avec les anges."

(A SUIVRE)

Rions!

Dans la rue

Un mendiant psalmodie:

- La charité, par pitié, j'ai une femme et six enfants...

Un monsieur passe et lance une pièce de cinq sous dans le chapeau crasseux du hère. Celui-ci murmure, alors:

-Eh ben, qu'est-ce que vous donneriez à un célibataire?

-Louis, Dominique, qui a mangé les chocolats?

-Ce n'est pas moi, maman!

-Ce n'est pas moi, maman!

-Ne mentez pas! C'est l'un de vous deux.

-Maman, c'est Louis, affirme Dominique.

-Non maman, rétorque Louis, c'est un menteur!. La preuve, c'est qu'il n'était pas là quand je les ai pris.

Bouillon maigre

Séraphin et le Père Ovide descendent dans un petit hôtel misérable.

L'hôtelier, s'empressant:

-Que faut-il apprêter pour le souper?

Séraphin - Faites-moi cuire un oeuf à la coque et, avec le bouillon, vous ferez de la soupe pour le père Ovide.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Prenez des décisions importantes. La semaine est très mauvaise sur le plan social et financier. Les soirées vous réservent un amour chaud et consolateur.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Vos supérieurs vous considèrent. Demandez des faveurs. Les soirées sont bonnes pour la détente. Un inconnu veut vous connaître.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Bonne semaine pour marchander et faire de légers changements à la maison. Vous avez acquis la sérénité qui calme vos proches.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Adaptez-vous au désidérata de la personne aimée. Un changement d'air au cours de la prochaine semaine vous fera le plus grand bien.

LION du 23 juillet au 23 août
Vous pouvez obtenir de grands succès sentimentaux, mais choisissez bien votre route avant de vous engager. Il ne vous serait peut-être pas facile d'en sortir.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Bon présage matériel, mais désaccord moral avec une personne de votre entourage.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Vous serez, cette semaine, tiraillé par les uns et les autres. Fiez-vous à votre intuition pour régler votre conduite.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Vos décisions ne plaisent pas à tout le monde. Evolution importante de votre vie sentimentale.

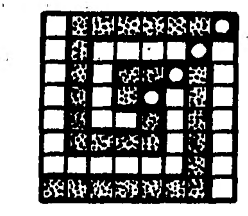
SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Soyez aimable. Efforcez-vous à créer des relations amicales avec vos compagnons de travail.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
L'être aimé attend beaucoup de vous. Vous possédez tout ce qu'il faut pour combler ses aspirations. Bonne semaine sur le plan social.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Un projet vous semble impossible à réaliser. Demander l'aide de gens compétents. Les soirées sont propices à l'amour.

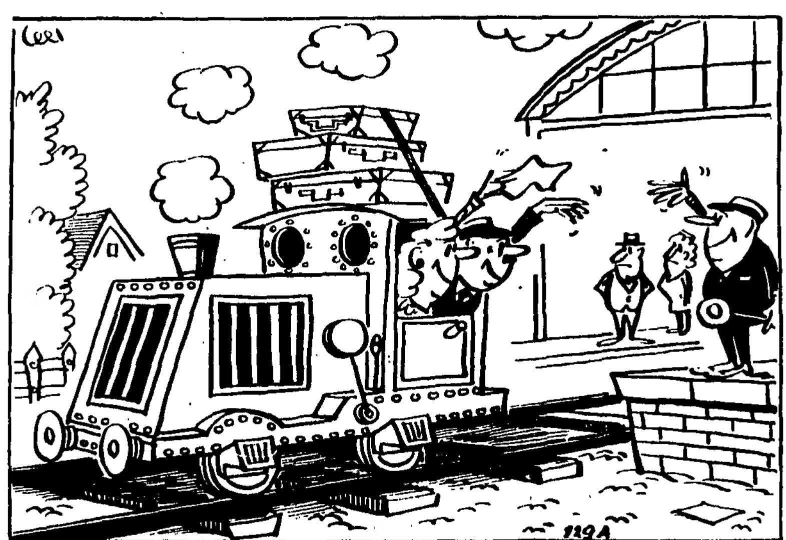
POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Vous avez tendance à vous éloigner d'une personne qui vous veut du bien. Soyez plus indulgent à l'égard de la personne aimée.

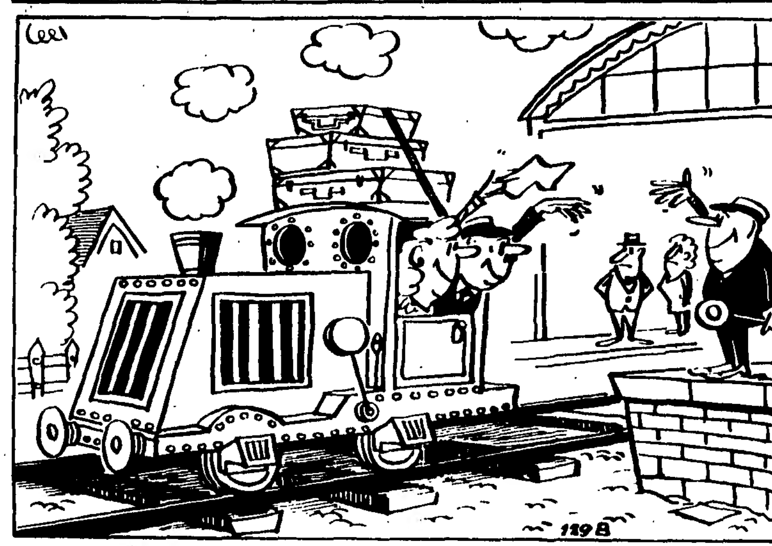
Casse-tête

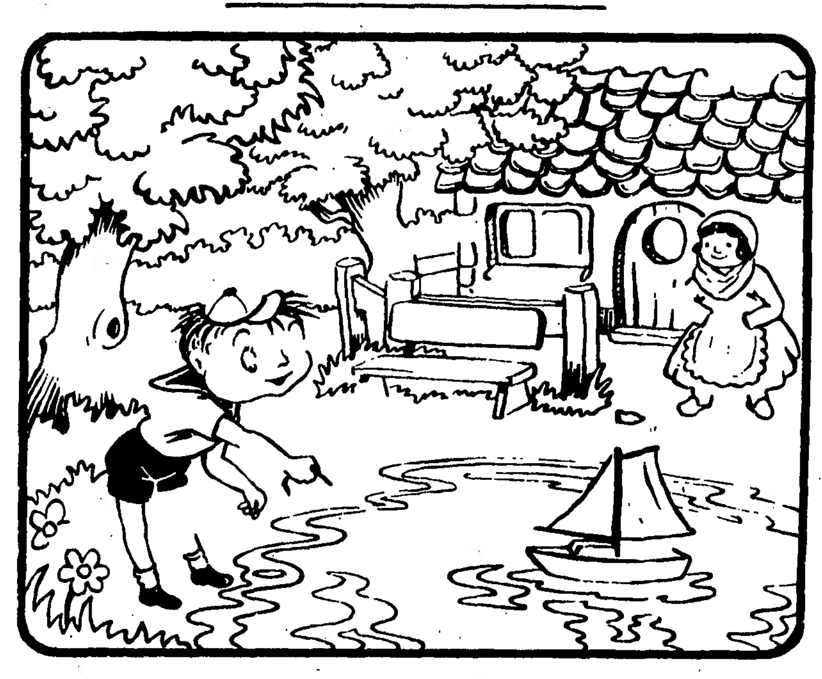


Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11







Tiens! direz-vous, cette image n'est pas finie. En effet, le dessinateur a oublié de tracer un grand nombre de lignes... et c'est à vous qu'il revient d'achever le dessin. Et si le coeur vous en dit, vous pouvez toujours le colorier!

CARTES D'AFFAIRES



INSPECTEUR FLAIRETOUT



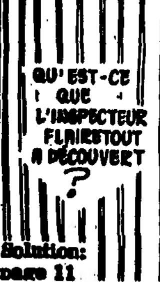












Solution: page 11

Avis aux dessinateurs et artistes-peintres

Un sous-comité de la XXème Cabane à Sucre qui doit avoir lieu le 19 avril prochain, désire vous faire connaître qu'une exposition de dessins et peintures est envisagée. Tous les travaux devront avoir un rapport direct avec l'érable: érablière, cabane, partie de sucre, etc., etc. Ce sujet, pour des Albertains, ne peut être qu'imaginaire, ou encore occasion de remémoration de beaux et bons souvenirs de l'Est. Votre comité responsable vous fera connaître sous peu d'autres détails et invite tous les intéressés à vivre dès maintenant la belle scène d'un printemps canadien qu'ils vont aimer fixer au grand plaisir de ceux qui, comme eux, rêvent au printemps sans pouvoir l'exprimer. Heureux êtes-vous, chers artistes!

Notes biographiques...

(suite de la page 1)

mite prescrite.

Tout intellectuel qu'il était, il ne s'en consacra pas moins également aux réalités temporelles et c'est ainsi qu'il consacra ses vacances, durant ses études cléricales, à organiser et diriger des colonies de vacances des enfants de la classe moins fortunée de Montréal. Ceci lui inspira d'être plus tard ordonné à la prêtrise non pas dans une église paroissiale, mais bien dans la chapelle de ces colonies - les Grèves - sur les bords du Saint-Laurent et au milieu de ses jeunes. C'est ce qui arriva le 15 août 1940.

L'automne suivant, tout en poursuivant des études spécialisées en théologie, il devint professeur de théologie morale au Grand Séminaire: sa thèse terminée, il obtint un Doctorat en Théologie. Pendant plusieurs années encore, il poursuivit ses activités estivales aux Grèves et initia ses élèves séminaristes à faire de même. Durant les autres mois, tout en enseignant et en étudiant, il faisait aussi du ministère paroissial afin de se tenir au courant des problèmes de la vie courante et assurer à ses élèves un enseignement à la fois théorique et appliqué à la vie concrète.

Ayant décidé d'entrer dans la Société de Saint-Sulpice, il poursuivit son noviciat en 1944 et 1945. Il retourna ensuite à l'enseignement et au ministère paroissial et, plus tard, poursuivit d'autres études, cette fois à Laval, pour se spécialiser en Droit Canon. Il obtint son Doctorat quelques années plus tard. Puis, de retour à l'enseignement au Grand Séminaire de Montréal, jusqu'en 1954.

A ce moment, il devint Supérieur et Directeur du Grand Séminaire de St-Boniface, au Manitoba, poste qu'il occupera jusqu'en 1960. Il connut la mentalité des gens de l'Ouest de la même manière qu'il l'avait fait précédemment: par la pratique du ministère paroissial. Il connut également à ce moment bon nombre de prêtres qui sont aujourd'hui dans le diocèse de St-Paul.

En 1960, il ajoutait à ses connaissances de l'Est et de l'Ouest celle de l'Amérique latine puisqu'il devenait recteur du Séminaire de Manizales, en Colombie. Il y apprit également l'espagnol et, encore là, il était tout autant missionnaire que professeur.

En 1964, retour à St-Boniface, puis à Rome comme théologien personnel de Mgr Baudoux. Sa compétence étant reconnue, on le garda dans la Ville Eternelle où il travailla en compagnie du Père Bernard Haring, fameux théologien allemand, notamment sur la théologie du mariage. Il revint à St-Boniface comme supérieur du Séminaire jusqu'en 1965.

Elu au Chapitre général des Sulpiciens en 1966, le Pape le nomme au sein de la Commission sur les Communications sociales: presse, radio et TV. Au même moment, il est élu Provincial des Sulpiciens, fonction qui l'empêchera d'occuper le poste qu'on venait de lui confier à Rome.

C'est au cours d'une visite en Colombie comme Provincial de sa communauté qu'il reçut l'annonce de sa nomination au poste d'évêque du diocèse de St-Paul, en Alberta.

Quelques bons trucs pour devenir écrivain

par Jean SHARP

TORONTO - Si vous entendez devenir écrivain, il est certains trucs que vous pouvez prendre, non pas tant pour faire vendre vos articles que pour vous assurer qu'ils seront lus.

L'auteur Lyn Harrington dit qu'il y a des dizaines de publications plus ou moins importantes qui pourraient être intéressés à acheter vos écrits.

"Les publications auxquelles tout le monde vise sont limités par leur nombre, mais il s'en trouve une multitude où vous pourriez trouver preneur pour vos articles."

"Il est bon de connaître votre marché avant d'expédier vos articles à telle ou telle publication; il n'est pas à conseiller d'envoyer du matériel à une revue que vous n'avez jamais vue. N'envoyez pas des articles sur le soin des enfants à une revue qui parle du cuir, par exemple..."

Mme Harrington a fait publier 12 livres et vient d'en terminer un autre qu'elle a, pour la première fois, écrit en collaboration avec un autre auteur. Elle estime avoir de plus vendu quelque 2,300 articles et nouvelles.

Selon elle, des revues en vente dans les kiosques présentent une liste des différentes publications avec leur adresse, à l'intention des auteurs. L'Association des auteurs canadiens a réuni un catalogue canadien qui se vend $2 la copie à 22, rue Yorkville, Toronto.

Au suivant

Lorsque vous êtes prêt à expédier votre travail à un éditeur dit Mme Harrington, présentez-le de façon aussi professionnelle que possible.

"Utilisez du papier-dactylo blanc ordinaire et assurez-vous que votre copie soit bien disposée et dactylographiée. Cela ne vous fera pas vendre plus de matériel, mais vous permettre d'être lu."

"Le manuscrit devrait être attaché à l'aide d'un trombone ou pince à papier, et non pas broché ou attaché à l'aide d'une épingle, de sorte que le lecteur puisse s'y retrouver."

"Expédiez le colis en incluant l'affranchissement suffisant pour le retour du manuscrit. Ensuite, ne restez pas là à attendre la réponse, remettez-vous au travail."

"Trop souvent, les gens se découragent d'un ou plusieurs refus. Il serait bon de songer à plus d'un éditeur à qui soumettre le manuscrit."

"Soit dit en passant, lorsque vous étudiez le marché, prenez note de la longueur moyenne des articles dans la publication où vous aimeriez être publié. Si la rédaction utilise des articles de 500 mots, n'envoyez pas 2,500 mots: on ne vous lira pas."

Mme Harrington dit que le marché de la fiction a diminué, tant dans les revues que dans les livres.

"Les gens veulent avoir des faits et encore des faits".

Selon elle, de bonnes illustrations facilitent la vente d'un article ou d'un livre.

"Si vous ne disposez pas de bonnes photos, sachez où en trouver. Il y a des tas de photographies gratuites ou peu chères à votre disposition de même que des livres mentionnant leur cource".

Les photos ne devraient pas être de dimension moindre que six pouces sur huit. Il vaut mieux qu'elles soient en noir et blanc et sur papier lustré.

Mme Harrington conclut qu'un manuscrit de livre devrait être soumis dans la même forme qu'un article de revue.

Sélection de bovins lourds

LACOMBE (Alta.) - Les agriculteurs peuvent sélectionner les bovins à viande de façon à obtenir des sujets plus lourds à l'âge d'un an.

A la Station de recherches du ministère de l'Agriculture de Lacombe (Alb.), la simple sélection a permis d'accroître de 45 livres en moyenne le poids des sujets d'un an. A Brandon (Man.), l'accroissement moyen a été de 50 livres.

Les expériences ont commencé il y a huit ans lorsque des chercheurs choisirent des sujets qui avaient eu les plus forts accroissements de poids à l'âge d'un an. Un groupe de sujets témoins détermina la part de l'amélioration due à la sélection et celle attribuable au changement des méthodes de gestion.

A Lacombe, le groupe de sujets choisis a donné dès le début des accroissements supérieurs à ceux du groupe témoin. A Brandon, par contre, les accroissements du groupe d'expérimentation par rapport au groupe témoin n'ont commencé à se manifester qu'en 1964 mais ils ont été extrêmement marqués depuis lors.

M. J.A. Newman, chargé de ces expériences à la Station de Lacombe en décrit le cours de la façon suivante:

"En 1956 et en 1957, des vaches ont été fécondées par six taureaux pas apparentés, rendant donc le troupeau plus représentatif des bovins Shorthorn trouvés au Canada. On a ensuite séparé les sujets choisis en deux groupes soit un groupe d'expérience et un groupe témoin. Le premier compte actuellement environ 180 vaches et 12 taureaux, le second, 90 vaches et 6 taureaux, à Lacombe.

"Seuls les douze taureaux les plus lourds à l'âge d'un an sont utilisés pour les accouplements et environ 20 p. 100 des vaches sont remplacées chaque année par des génisses qui pesaient le plus à l'âge d'un an".

A Lacombe, le groupe d'expérience manifeste des accroissements de poids de 4.7 livres par année de plus que le groupe témoin et à Brandon, l'avantage est de 9.4 livres par année. Si l'on considère qu'il faut 3-1/2 ans par génération, ces chiffres représentent environ 16-1/2 livres par génération à Lacombe et 33 à Brandon.

D'après M. Newman, si la méthode utilisée pour relever le poids à l'âge d'un an n'est pas la plus rapide, c'en est cependant une sur laquelle doit compter tout plan de sélection. Le simple fait de croiser une race avec une autre de plus grande taille donnera un supplément de poids de 100 livres chez les descendants âgés d'un an. Mais si l'éleveur veut augmenter ces accroissements de poids, il doit utiliser l'amélioration sélective.

Les travaux en cours à Brandon et à Lacombe démontrent nettement que la génétique joue un rôle important dans l'amélioration du rendement. L'éleveur peut utiliser les mêmes principes, qu'il s'agisse d'amélioration à l'intérieur d'une race ou d'amélioration par croisement entre races.

Le directeur des travaux exécutés aux deux stations est M. H.T. Fredeen, de la Station de Lacombe, et M. G.W. Rahnefelt est chargé de l'expérience de Brandon.

Mots d'esprit

Madame X..., qui s'est fait une réputation d'avarice, arrive vers midi dans un restaurant.

Elle avait faim.

-Combien le dîner? demanda-t-elle.

-Trois francs.

-Et le souper?

-Trente sous.

-Servez-moi à souper.

-Il perd la raison de vouloir épouser une horreur pareille.

-Pas du tout, car il s'agit au contraire d'un mariage de raison.